

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2722 - MARDI 27 SEPTEMBRE 2016

SÉCURITÉ MARITIME

Denis Sassou N'Guesso et Faure Gnassingbé
évoquent le sommet de Lomé

Les deux chefs d'Etat du Congo et du Togo ont évoqué, hier, à Oyo, dans la Cuvette, l'importance de ce sommet de l'Union africaine consacrée à la protection des mers et océans. L'objectif de celui-ci est de permettre à l'espace maritime africain de jouer pleinement le rôle de catalyseur du développement économique du continent. Ceci passe par la mise en place d'une stratégie de protection qui en garantisse la paix, la sécurité et la stabilité. [Page 3](#)

GROGNE SOCIALE

Les agents de
l'ex-ATC expriment
leur mécontentement

Suite au non-paiement de leurs arriérés et droits de licenciement estimés à près de huit milliards FCFA, les ex-travailleurs de l'ATC ont organisé hier un sit-in devant le ministère des Finances et du budget qui, disent-ils, tarde à résoudre leur situation. [Page 4](#)

FINANCES PUBLIQUES

Vers la réforme du circuit de
collecte des recettes du bois

Rosalie Matondo et la délégation de la Banque mondiale tier a un potentiel important. Malheureusement cette dernière décennie, sa contribution est devenue marginale au niveau du budget de l'Etat », a précisé Jean Mabi Muwmba, spécialiste en secteur public de la Banque mondiale, à l'issue d'une audience avec la ministre de l'Economie forestière et du développement durable, Rosalie Matondo. [Page 4](#)

La Banque mondiale a consenti un prêt de 40 millions de dollars au gouvernement congolais dans l'optique d'améliorer la contribution de la filière bois au budget de l'Etat longtemps dépendant du pétrole. « Le volet qui nous intéresse, c'est le volet recette dans le cadre des finances publiques (...). Il est question de diversifier les recettes, car le secteur fores-

VIE POLITIQUE

Le Collectif des partis de
l'opposition bat en brèche
l'idée d'un chef de file

Jean Itadi, Mathias Dzon, Christophe Moukoueké et Henri Bounkoulou

Les leaders du Collectif des partis de l'opposition présidé par Mathias Dzon ont, au cours d'une conférence de presse, rejeté l'idée d'un chef de file de l'opposition.

« Dans notre pays, l'opposition est plurielle. Elle comprend plusieurs tendances ayant chacune des objectifs politiques différents. », ont-ils déclaré.

[Page 3](#)

VATICAN

Joseph Kabila chez le pape

Le pape François et son hôte n'ont pas manqué d'aborder les graves défis liés à la situation politique actuelle et aux récents affrontements qui ont eu lieu à Kinshasa. [Page 12](#)

EDITORIAL

Pourquoi ?

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Pourquoi ?

Oui, pourquoi l'opposition congolaise se divise-t-elle comme elle le fait avec ostentation depuis des semaines ? Qu'a-t-elle à gagner en entretenant un tel désordre ? Quels sont donc les calculs non explicités qui l'amènent à s'enfermer dans une telle impasse ?

Ces questions, les observateurs que nous sommes les posent aux intéressés sans jamais recevoir de réponse claire. Mais, ce qui est assurément plus grave, de plus en plus de citoyens se les posent en déplorant des comportements aussi destructeurs qu'incompréhensibles. Car à quelques mois des élections législatives qui doivent parachever la mise en place des institutions de la Nouvelle République le vide - ou le trop-plein si l'on veut - qui caractérise l'opposition politique congolaise risque de déboucher sur un vide parlementaire dont notre jeune démocratie souffrirait à coup sûr durablement.

La situation apparaît d'autant plus grave que la nouvelle Constitution a très logiquement et très raisonnablement institué un statut de l'opposition républicaine dont le but est de renforcer le débat public. Mais si les leaders de cette même opposition continuent de se déchirer comme ils le font depuis des semaines et s'ils s'avèrent incapables de faire taire leur « ego » pour s'accorder enfin sur l'essentiel cette disposition s'avèrera inutile. Avec toutes les conséquences néfastes qui en découleront pour le système politique rénové dont nous nous sommes dotés il y a un an.

Nous l'avons écrit ici même à maintes reprises et nous ne cesserons pas de le répéter car cela relève du simple bon sens, l'opposition congolaise n'existera réellement demain que si elle convoque des Etats-généraux à l'occasion desquels les querelles absurdes qui la divisent s'effaceront dans la formulation d'un programme global qu'elle pourra présenter la tête haute aux électeurs le moment venu. Alors et alors seulement elle deviendra ou redeviendra crédible aux yeux des citoyens et des citoyennes qui détiennent le pouvoir de choisir librement les dirigeants de ce pays.

Il reste fort peu de temps en vérité à ceux et celles qui prétendent l'incarner pour accomplir ce pas en avant décisif.

Les Dépêches de Brazzaville

LOI SUR LES PARTIS POLITIQUES

La jeunesse de l'UMP recommande son application effective

Suite à une certaine confusion constatée au sein des groupements et partis politiques du centre dont certains, selon l'UMP, n'existent que sur papier, la jeunesse de ce parti a, dans une déclaration rendue publique le 25 septembre à Brazzaville, a lancé un appel au ministère de l'Intérieur en vue d'une application stricte de la loi sur les partis politiques qui est l'une des recommandations des différentes concertations politiques tenues au Congo.

« On ne peut pas dans un pays d'un côté avoir des partis qui au nom du respect de la loi s'organisent et payent les permanences dans les douze départements du pays et de l'autre des prétendus partis sans récépissé, sans aucun siège même à Brazzaville, bénéficiés d'une complaisance

administrative », a déclaré le président de cette jeunesse, Sileyas Nkombo. Et d'ajouter, « à l'ère de la rupture, il est inadmissible que des personnes sans justifier d'un statut dont elles se font prévaloir soient pourvues d'un laissez-passer leur donnant accès jusque dans les services incarnant la souveraineté de l'Etat, à l'instar de la Télévision et de la Radio aux heures de grandes audiences où les familles congolaises aspirent au repos pour étaler des incohérences intellectuelles ».

Cette jeunesse a d'autre part fait savoir qu'il est dorénavant interdit à tous les pseudo partis politiques non reconnus, de faire des déclarations

citant le nom de l'UMP sous peine de poursuite judiciaire, avant d'appeler les mêmes partis, soucieux de sortir de ce qu'elle a qualifié de médiocrité politique qui caractérise cette composante, de se rassembler autour d'un idéal commun. Celui d'un espace politique partenaire et fier.

La JUMP a également indiqué qu'elle continuera à veiller comme dans le passé à ce que les postes relevant du centre soient attribués aux cadres compétents selon le double critère de la légalité et de la légitimité, comme celui de la troisième vice-présidence de la CNEI en remplacement du président Elvis Digne Tsallissan Okombi qui revient de droit à l'UMP.

Jean Jacques Koubemba

COMMUNICATION ÉLECTORALE

Des journalistes formés aux techniques de sensibilisation

Le Haut commissariat à l'instruction civique et à l'éducation morale (HCICEM) a organisé le 23 septembre à Brazzaville en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

dans le cadre du projet « appui à la promotion de la culture démocratique, de la citoyenneté et de la participation aux élections », un atelier de formation des journalistes aux techniques de mise en forme des messages de sensibilisation des populations sur les élections.

Cet atelier a eu pour but de renforcer les capacités des hommes des médias dans l'élaboration de certains messages ayant trait aux élections, notamment la manière de les concevoir

afin que ceux-ci puissent avoir de l'impact au niveau des populations. À cet effet, un échantillon de dix journalistes venus de quelques organes de presse de la place, assistés des représentants du HCICEM et du PNUD ont travaillé en atelier pour débattre de la meilleure syntaxe à formuler sur les cinquante messages à eux soumis en guise d'échantillon. Ainsi les messages du genre : le citoyen doit participer au vote car, voter est un devoir, participons massivement au vote pour consolider la jeune démocratie, tout citoyen doit se faire inscrire sur la liste électorale, la paix, la sécurité et la transparence doivent garantir la crédibilité d'une élection, la loi électorale doit faire l'objet d'une large diffusion etc., ont

été passés au peigne fin en vue d'une meilleure formulation. Au terme de cette rencontre, trente-quatre messages sur cinquante ont été validés. Les seize autres ne l'ayant pas été faute de temps. Clôturant l'atelier, le directeur de cabinet du Haut commissariat à l'insertion civique et à l'éducation morale, Alphonse Ditedi a loué la disponibilité et le savoir-faire des journalistes dans cet exercice. Rappelons que cet atelier est une initiative du gouvernement congolais et du PNUD qui ont signé en 2013 un plan de travail annuel, en vue de poursuivre la sensibilisation des populations aux élections par la diffusion des messages portant sur la démocratie et la citoyenneté.

J.J.K.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de

service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustine Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430,

commune de la Gombe /
Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhbas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-presses : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZIB..

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PROTECTION MARITIME

Le sommet de Lomé au coeur de l'entretien entre Denis Sassou N'Guesso et Faure Gnassingbé à Oyo

Le chef de l'Etat togolais, Faure Gnassingbé, est arrivé à Oyo, dans la Cuvette (Nord-Congo), le 26 septembre, en fin de matinée, pour une visite de quelques heures. Il a été accueilli à l'aéroport d'Ollombo par son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso.

Après un bref tête-à-tête dans le pavillon de l'aéroport, les deux dirigeants ont poursuivi leurs entretiens à Oyo tournés essentiellement sur le prochain sommet extraordinaire de l'Union africaine sur la sécurité maritime prévu le 15 octobre prochain et sur les relations de coopération entre Lomé et Brazzaville.

Faure Gnassingbé a évoqué avec la presse l'importance du sommet qui se tiendra dans son pays et voulu à en informer son homologue congolais de vive voix. Il a noté que le Congo abritant le Centre régio-



Les présidents Denis Sassou N'Guesso et Faure Gnassingbé (DR)

nal de coordination de la stratégie maritime avec l'implication du président Denis Sassou N'Guesso,

il était de son devoir de l'entretenir sur le sujet avec la tenue du sommet. Il rentre convaincu que

le Congo apportera son appui à la réussite du sommet. L'objectif de celui-ci, a expliqué

le président togolais, est de permettre la mise en oeuvre de la stratégie commune de protection des mers et des océans. Pour les experts, en effet, il est question que l'espace maritime africain joue pleinement le rôle de catalyseur du développement économique du continent. Ceci passe par la mise en place d'une stratégie en garantisse la paix, la sécurité et la stabilité.

Sur les crises multiformes qui secouent les pays africains, notamment ceux d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest, le chef de l'Etat togolais a souhaité que toutes les initiatives concourant à l'apaisement soient soutenues. Il a loué le rôle que joue le président Denis Sassou N'Guesso dans ce cadre en Afrique centrale.

La dernière visite du président Faure Gnassingbé au Congo remonte au mois d'avril dernier.

Les Dépêches de Brazzaville

CARTOGRAPHIE

Le CERGEC sensibilise le public congolais sur l'utilisation des cartes

Le domaine de la cartographie permet aux services et entreprises de sécuriser des droits fonciers, d'améliorer la politique agricole, d'exploiter les ressources naturelles dans un contexte de développement durable, d'améliorer la gestion de l'eau...

Dans ce sens, le Centre de recherche géographique et de production cartographique (Cergec) a lancé, depuis le 20 septembre dernier à Brazzaville, une campagne de vulgarisation des études relatives à l'analyse géographique nationale et la nécessité d'insérer la géomatique au coeur de la décision politique et privée. Le but de cette journée de sensibilisation, d'après Evariste Nombo, le directeur du Cergec, est de prémunir le grand public des connaissances sur les avantages que peut offrir cet outil (la carte), dont l'importance est encore mal connue. « Cette journée de sensibilisation à la carte est destinée à promouvoir une communication efficace vis-à-vis du grand public, des enseignants, des décideurs, des entreprises, des producteurs de géo-données..., d'informer sur les données, services et outils disponibles », a indiqué Evariste Nombo, ajoutant que la sensibilisation et la formation restent des éléments capitaux. La promotion de la visibilité de la carte qui consiste à transmettre une formation aux divers usagers, note le directeur du Cergec, s'inscrit parmi les multiples préoccupations actuelles du Cergec. Dès lors, la vision des responsables actuels de ce centre, est de développer des initiatives pour promouvoir ce document précieux. La pertinence économique et sociale d'une géomatique de service public ne peut être assurée que par une large base d'utilisateurs des données, conclut le chercheur congolais, ceux-ci doivent dégager une valeur ajoutée de leur utilisation des données, services et applications géomatiques à leur disposition. Le ministre congolais de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Hello Matson Mampouya, qui a présidé la cérémonie de lancement de la journée de sensibilisation, a invité les participants à poursuivre ce programme. Car, a-t-il souligné, cela pourrait offrir un marché pour les entreprises et valoriser l'investissement public, et enfin, motiver les jeunes vers les carrières associées à la géomatique.

Rappelons que le Cergec a été institué dans le cadre d'une loi du 7 septembre 1995 portant orientation et programmation du développement scientifique et technologique au Congo. Le centre a pour vocation, entre autres, de fournir l'information géographique.

Fiacre Kombo

OPPOSITION CONGOLAISE

Le Collectif des partis récuse l'idée d'un chef de file

Au cours d'une conférence de presse animée le 26 septembre à Brazzaville, le Collectif des partis de l'opposition que dirige Mathias Dzon a ouvertement exprimé son désaveu à l'idée relative à la désignation d'un chef de file de l'opposition congolaise, au motif qu'au Congo l'opposition est plurielle.

« Dans notre pays, l'opposition est plurielle. Elle comprend plusieurs tendances ayant chacune des objectifs politiques différents. Certaines de ses tendances participent aujourd'hui au pouvoir ; d'autres, mues par des soucis alimentaires, se battent fiévreusement pour entrer au

sentielle que sont : la liberté, l'égalité, la fraternité, la solidarité, la dignité, la protection des droits humains. Là où il n'existe pas de consentement de chaque citoyen pour fonder une communauté politique, il ne peut y avoir de nation. Cette dernière est un fait volontaire. De ce point de

gouvernance électorale.

« Le dialogue inclusif devra être minutieusement préparé par un comité composé de façon paritaire de représentants du pouvoir et de l'opposition. Il se fondera sur les principes de la participation équitable et de l'égalité de tous les acteurs impliqués dans le processus », ont-ils dit.

Selon les conférenciers, cette grand-messe se donne entre autres objectifs : la libération de tous les prisonniers politiques ; le retour des exilés ; la restauration des principes et valeurs de la démocratie ; la réparation des dommages causés aux victimes des guerres et autres troubles socio-politiques ; la construction d'un compromis politique entre le pouvoir et l'opposition ; la formation d'un gouvernement et d'un Parlement de transition, ainsi que la mise en place d'une Cour constitutionnelle et d'une Cour suprême véritablement indépendantes.

Invités par les journalistes à donner le point de vue du Collectif sur la proposition faite par Guy Brice Parfait Kolelas de convoquer une convention de l'opposition, les conférenciers ont rejeté cette idée. Par contre, ils ont invité tous les acteurs politiques de l'opposition et de la société civile à conjuguer leurs efforts pour amener le pouvoir à convoquer le dialogue national inclusif, seule voie, selon eux, de sortir le Congo de la « mauvaise » situation politique, économique et sociale dans laquelle il se trouve actuellement.

Roger Ngombé



Une vue partielle des conférenciers (DR)

gouvernement d'union nationale ; d'autres enfin, fidèles à leurs convictions politiques, demeurent farouchement ancrés à l'opposition réelle », ont déclaré les conférenciers. Ils ont mis à profit cette rencontre pour dire que le concept de « vivre ensemble » soutenu par le pouvoir est un moyen d'éviter le vrai dialogue national devant, selon eux, examiner les maux réels qui minent le Congo. « Il n'y a de vivre ensemble réel que là où il y a véritablement démocratie. Le pacte républicain repose sur les valeurs es-

sentielles que sont : la liberté, l'égalité, la fraternité, la solidarité, la dignité, la protection des droits humains. Là où il n'existe pas de consentement de chaque citoyen pour fonder une communauté politique, il ne peut y avoir de nation. Cette dernière est un fait volontaire. De ce point de

vue, une nation est la patrie commune d'hommes libres », ont-ils expliqué. Mathias Dzon, Christophe Moukouké, Raymond Serge Mviri, Jean Itadi et Henri Bounkoulou se sont relayés tour à tour pour édifier la presse sur les grandes thématiques inscrites à l'ordre du jour de cette conférence de presse. Ils ont insisté sur la nécessité de convoquer urgemment, selon leurs propres termes, un dialogue national inclusif à l'issue duquel sera instaurée une transition d'au moins deux ans en vue d'améliorer la

ECONOMIE FORESTIÈRE

Le Congo et la Banque mondiale pour la réforme du circuit de collecte des recettes du bois

Il s'agit, selon la Banque mondiale, d'améliorer la contribution nécessaire de la filière bois au budget de l'Etat confronté à la chute du prix du baril du pétrole.

L'institution financière internationale a par ailleurs consenti un prêt de 40 millions de dollars au gouvernement congolais pour l'accompagner à relever le défi de la gouvernance dans le secteur. Le sujet a été au centre d'un échange, le 23 septembre dernier, entre la ministre congolaise de l'Economie forestière, du Développement durable et de l'Environnement, Rosalie Maitondo, et une forte délégation de la Banque mondiale en mission de travail à Brazzaville. « *Le volet qui nous intéresse, c'est le volet recette dans le cadre des finances publiques. Il s'agit de voir comment réorganiser le circuit de collecte des recettes afin justement d'améliorer ce secteur* », a indiqué à l'issue de la rencontre Jean Mabi Muwmba, spécialiste en secteur public, section Afrique centrale de la Banque mondiale.

L'objectif de cette mission à Brazzaville, à en croire Jean Mabi Muwmba, est de recueillir les priorités du département de l'économie forestière. Car, le budget de l'Etat congolais, à l'instar de ceux des autres pays pétroliers, est lui aussi confronté à la chute brutale du prix du baril du pétrole.

« *Il est question de diversifier les recettes : le secteur forestier a un potentiel important, malheureusement cette dernière décennie, la contribution du secteur forestier est devenue marginale au niveau du budget de l'Etat* », a décrié l'économiste de la Banque mondiale.

L'option de la relance des recettes du bois est encore au stade des discussions, toutes les activités n'étant pas encore définies. « *Nous sommes en train de discuter avec les autorités congolaises pour pouvoir trouver un consensus sur les priorités qui vont être prises en charge par ce projet* », a conclu Mabi Muwmba.

Fiacre Kombo

REVENDEICATIONS SOCIALES

Les agents de l'ex-ATC ne trouvent pas toujours gain de cause



Une vue des travailleurs de l'ex-ATC en sit-in devant le ministère des Finances (DR)

Malgré la reprise des discussions entre le collectif des syndicats de l'ex-Agence transcongolaise de communication (ATC) et le gouvernement, suite au sit-in organisé en août dernier, ce 26 septembre, les travailleurs de cette structure se sont encore retrouvés devant le ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public.

L'objet de leurs revendications : le paiement de plusieurs mois d'arriérés de salaires et des droits de licenciement, dont les versements sont interrompus depuis bientôt une année.

Il y a plus d'un mois en effet, le ministère des Finances avait mis en place une commission de né-

gociation afin de régler notamment les arriérés des agents de l'ATC, dont le montant s'élèverait à près de 8 milliards FCFA. Malgré cette initiative, il s'avère que la situation n'est pas décaillée.

Le président du syndicat ATC - transport fluvial, Eustache Elenka explique : « *Je suis dans la commission de négociation avec le gouvernement pour les arriérés de nos salaires. On travaillait avec les enseignants, les victimes du 4 mars et les anciens agents d'Air Afrique qui ont les mêmes problèmes que nous. Le document a été finalisé et remis au ministre qui est le président de ladite commission.* »

« *Malheureusement, jusqu'à pré-*

sent on nous fait nous balader. La situation des enseignants a été vite réglée pour éviter la grève. Et nous alors ? », s'est interrogé Eustache Elenka, indigné par cet abandon du gouvernement. « *Je suis parents d'élèves, avec la rentrée scolaire qui approche, je ne sais pas où trouver de l'argent pour acheter les fournitures scolaires à mes enfants* »,

Signalons qu'outre les agents de l'ex-ATC, sont également concernés par ces revendications, les ex-travailleurs des ports autonomes de Pointe-Noire et de Brazzaville ; du Chemin de fer Congo océan ainsi que du Chantier naval et transport fluvial.

Lopelle Mboussa Gassia



CONGOLAISE INDUSTRIELLE DES BOIS

VACANCE DE POSTE

Intitulé du poste : CHEF DE SERVICE MAGASINS

Classification professionnelle : Poste ouvert en catégorie 9 de la Convention Collective des Entreprises Forestières.

Direction : Direction Logistique et Maintenance

Lieu d'affectation : Pokola

Mission du poste :

Le Chef de Service Magasins assure la disponibilité des marchandises. Garant de la fiabilité des stocks, Il gère et optimise la gestion des stocks (entrées et sorties des marchandises) pour minimiser le niveau de stocks sans risquer la rupture.

Il met en place le stockage des produits (surface, rangement, rotation des produits) en fonction des services, des types de produits et de la demande. Il participe au traitement des commandes en veillant au respect des délais.

Activités principales :

- Gérer et optimiser l'approvisionnement et le niveau des stocks ;
- Organiser l'espace de stockage ;
- Apporter les améliorations nécessaires pour optimiser la gestion des stocks ;
- Effectuer le calcul des différents indicateurs relatifs à la gestion des stocks, par un rapport mensuel ;
- Mesurer la productivité du service réception livraison ;
- Assurer l'interface entre l'entrepôt et les services ;
- Organiser le travail d'une ou plusieurs équipes en fonction de la saisonnalité et des arrivages ;
- Assurer le suivi, la gestion et la bonne tenue des aires de stockage des produits pétroliers ;
- Assurer sur le terrain, les inventaires biannuels et tournants ;
- Analyser les écarts et détection des causes ;
- Participer à la mise en place de la GMAO ;
- Etre une force de propositions pour contribuer au fonctionnement optimal des magasins ;
- Faire appliquer les consignes mises en œuvre pour assurer la sécurité

des personnels et des stocks ;

- Effectuer, à la demande de sa hiérarchie, toute tâche supplémentaire, en liaison avec sa fonction.

Qualification requise

Détenir un diplôme correspondant au BAC + 3 dans le domaine de la gestion des stocks magasins et une expérience professionnelle de 5 ans minimum dans ce domaine d'activité ou sur un poste similaire.

Exigences liées au poste

- Disposer de bonnes connaissances dans la gestion informatisée des stocks ; qu'il gère grâce à des logiciels spécialisés ;
- Avoir des connaissances en Anglais ;
- Présenter les dispositions d'un bon relationnel ;
- Détenir des dispositions de réactivité, de pro activité et de bonne communication ;
- Disposer de bonnes aptitudes à coacher le personnel placé sous sa responsabilité ;
- Garantir une bonne conscience professionnelle ;

Processus de sélection :

Les dossiers comportant une demande manuscrite et un CV, doivent être déposés au plus tard le 30 Septembre 2016, au service des Ressources Humaines de la CJB à Pokola ou au Bureau CIB de Brazzaville (téléphone : 06 900 12 58).

Les candidatures numériques seront adressées au Responsable des Ressources Humaines à l'adresse électronique suivante : crepin.malatou@cibpokola.com

Les personnes retenues sur dossier, seront ensuite convoquées pour se soumettre à un test de recrutement et un entretien de sélection finale.

ACTION HUMANITAIRE

Le Congo accueille actuellement 53 717 réfugiés sur son sol

La ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga Dzondo, a présenté la situation le 19 septembre au siège des Nations unies lors de la réunion de haut niveau sur la gestion des déplacements massifs des réfugiés et des migrants

Dans sa déclaration rendue publique à New York, la ministre congolaise a rappelé que sur un total de 17 millions de personnes déplacées dans le monde, l'Afrique compte 12 millions de réfugiés et de personnes déplacées. Ce qui représente le plus grand pourvoyeur des réfugiés et des migrants. Le nombre de déplacés internes y est aussi, a-t-elle indiqué, en constance augmentation. « S'agissant de mon pays, le Congo, il abrite actuellement 53 717 réfugiés majoritairement en provenance des pays voisins notamment la République centrafricaine (28 700), la République démocratique du

Congo (14 800) et le Rwanda (10 217) », a annoncé Antoinette Dinga Dzondo, précisant qu'à ce nombre s'ajoutent 6 004 demandeurs d'asile toutes nationalités confondues.

Pour que les flux migratoires contribuent au rapprochement entre les peuples et au développement des pays, il ne fait plus, a-t-elle déclaré, l'objet d'aucun doute qu'ils doivent être sûrs, réguliers et ordonnés. Ainsi, toute solution durable dans la gestion des déplacements massifs des réfugiés et des migrants n'est envisageable, pense-t-elle, qu'à travers une coopération étroite entre les pays d'origine, de transit et d'accueil avec l'appui des partenaires du système

des agences des Nations unies.

« C'est tout l'intérêt que mon pays accorde à la tenue régulière des réunions tripartites avec les pays d'origine des réfugiés et la représentation du Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés dont la plus récente a eu lieu à Brazzaville du 8 au 9 septembre 2016. Cette dernière a porté sur la situation des réfugiés rwandais vivant en République du Congo dans la perspective de l'entrée en vigueur de la clause de cessation du statut de réfugié dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2017 », a poursuivi la ministre congolaise en charge des questions humanitaires.

Elle a également rappelé que le Congo a adhéré aux différents instruments juridiques internationaux portant sur la promotion et la protection des droits de l'homme. Des textes d'application sont pris, à cet effet, au niveau national pour garantir l'accès aux services sociaux de base tels que la santé, l'éducation, le logement et l'emploi dans le cadre de leur protection. La cheffe de la délégation congolaise s'est, par ailleurs, félicitée de l'adoption du document final sur les réfugiés et les migrants. A travers ce texte, la communauté internationale vient, a-t-elle souligné, de reconnaître une fois de plus l'impérieuse nécessité de prendre des mesures s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre

de l'agenda 2030. Ceci dans le but d'atteindre les objectifs du programme de développement durable au terme échu.

« Cet agenda dont les objectifs incluent l'éradication de la pauvreté et des inégalités, la promotion des sociétés inclusives et de paix, la création des conditions favorisant une économie inclusive et l'émergence de l'emploi, nous invite au respect des engagements pris dans le cadre de l'assistance et de la protection des réfugiés et des migrants », a conclu Antoinette Dinga Dzondo, réitérant l'engagement du Congo à continuer à œuvrer pour la promotion et la protection des droits des réfugiés et des migrants, faisant partie intégrante des droits humains.

Parfait Wilfried Douniama

ASSAINISSEMENT

Le quartier Dahomey à Bacongo doté d'un caniveau pour le ruissellement des eaux

Le quartier 22 Dahomey dans le 2ème arrondissement Bacongo a été doté le 26 septembre d'un caniveau de 136 mètres linéaires, construit par l'entreprise Perfection bâtiment avec l'appui financier de l'Union européenne (UE) et l'Agence française de développement (AFD).

Ce caniveau dont les travaux ont duré quatre mois et 10 jours facilitera l'écoulement des eaux de pluie qui inondaient le quartier. L'ouvrage comprend des dalots de 60 mètres linéaires ainsi qu'une largeur et une hauteur de 60 cm chacune.

Les travaux ont été réalisés pour un coût global d'environ 13 millions FCFA, soit 11 millions 027.796 FCFA comme financement de départ et 1 million 999.975 FCFA comme avenant. La société Deri SARL en a assuré le contrôle. Inaugurant l'ouvrage, l'administrateur-maire de l'arrondissement 2 Bacongo, Sidonie Loubienka a déclaré que « la date du 26 septembre est une date historique dans la mémoire des habitants du quartier 22 Dahomey qui ont longtemps vécu la hantise des eaux pluviales ». Cela, a-t-elle ajouté, a été « un grand cauchemar pour les populations qui subissaient les méfaits des pluies par manque de canalisation ». Signalons que ledit caniveau, situé précisément sur l'avenue Moubinougou, ex-sergent Malamine a été réalisé dans le cadre de « microprojets communaux et associatifs à

Brazzaville » (Micab) initié en novembre 2012 par l'ONG internationale Gret, avec le soutien financier de l'Union européenne et l'Agence française de développement.

Ce projet a concerné dans sa deuxième phase quatre arrondissements de la ville de Brazzaville, à savoir : Talangaï, Mfilou, Makélékélé et Bacongo pour un total de sept micro-projets.

Simone Loubienka a demandé à ses administrés de prendre soin de ce caniveau qui, depuis 25 ans souffrait d'un manque d'entretien. « Ayez une attitude responsable », a-t-elle lancé, avant d'annoncer « une série de séances de sensibilisation de la population pour que ce bijou ne soit pas bouché ».

« Au terme de ce projet, les autorités de l'arrondissement 2 Bacongo s'estiment satisfaites des réalisations concrètes apportées par le Micab 2 au sein de notre arrondissement. En effet, grâce à ce projet, les personnels de nos services, les animateurs des associations et les autorités locales ont bénéficié d'une amélioration substantielle de leur capacité managériale et se sentent mieux équipés pour affronter les défis de développement futurs dictés par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso dans son projet de société, La marche vers le développement », a conclu l'administrateur-maire de Bacongo.

Lopelle Mboussa Gassia

MARCHÉ LOCAL

Les conditions d'hygiène dans la fabrication des jus naturels restent à améliorer

L'étude de marché des jus de fruits locaux artisanaux a fait remarquer la nécessité d'améliorer strictement l'hygiène, la communication et la présentation de ces produits, afin de donner aux producteurs plus de chance d'y avoir accès

Les résultats de cette étude de marché des jus de fruits locaux artisanaux menée par le Projet d'appui au maraîchage, à la transformation agro-alimentaire et à la commercialisation des produits transformés à Brazzaville (PAM-



La séance de travail

TAC-B) ont été présentés le 23 septembre à Brazzaville. L'une des principales conclusions de cette enquête est que la fabrication de ces jus ne répond pas aux règles d'hygiène. Aussi, les potentiels consommateurs ne savent pas comment s'en procurer.

Le PAMTAC-B vise à développer une agriculture péri-urbaine familiale durable au travers du renforcement des compétences des producteurs et des organisations partenaires les accompagnant. En effet, lancée en avril dernier dans la périphérie sud de Brazzaville, notamment à Madibou,

Kombé, Kibina, Nganga Lingolo, cette étude sur le terrain a permis de déceler quelques failles des producteurs. « Nous avons profité pour inviter les personnes qui ne sont pas des producteurs mais qui pourraient être des revendeurs ou fournisseurs de fruits pour créer des liens entre eux », a indiqué la coordonnatrice du projet, Cybill Prigent.

En dépit de ces recommandations, la représentante d'Essor en République du Congo s'est dit sa-

de bonnes choses au pays qu'il faut consommer », a argumenté Cybill Prigent.

Après l'étude, les responsables de ce projet entendent entamer des formations en hygiène ; organiser des foires pour communiquer et faire des spots télévisés pour toucher le consommateur congolais lambda. Financé par l'Agence française de développement (AFD), le PAMTAC-B a une durée de 32 mois (juin 2018). Il sera exécuté par les ONG Essor (France), CJID et Agridev pour le compte du Congo. Il touchera, entre autres, 400 bénéficiaires et quinze unités artisanales de production de transformation agro-alimentaire de Nsangamani, Nganga-Lingolo, Mbouono, Kombé, Madibou et Kibina. Il a deux volets : d'une part l'appui aux maraîchers mené par l'ONG Agridev, d'autre part la commercialisation et la transformation agro-alimentaire placées sous la responsabilité du CJID.

« A notre niveau, nous avons fini l'identification et le diagnostic. Après cela, nous passerons à l'étape de la formation des producteurs et des transformateurs agro-alimentaires parce que nous avons déjà décelé leurs failles afin de les appuyer en 2017 à travers de petits matériels appropriés pour leur permettre d'être compétitifs sur le marché. Le projet prend fin en 2018, mais il est susceptible d'un avenant », a laissé entendre le délégué général du CJID, Mérols Diabankana.

PWD

FONCTION PUBLIQUE

Les experts préparent la deuxième session ordinaire du comité technique spécialisé

Le Premier ministre, Clément Mouamba, a ouvert le 26 septembre, les travaux de la réunion du bureau exécutif du comité technique spécialisé de l'Union africaine sur la Fonction publique à Brazzaville

Organisée du 26 au 27 septembre, cette réunion regroupe plusieurs experts venus des Etats membres de l'Union africaine à Brazzaville. Pendant deux jours, les discussions porteront sur la mise en œuvre des recommandations adoptées par la première session ordinaire, l'évaluation des activités menées conformément au plan de travail ainsi que la mobilisation des ressources pour le fonctionnement du comité.

La cérémonie d'ouverture a été marquée d'allocutions parmi lesquelles celles du Premier ministre Clément Mouamba et du ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat, Ange Aimé Bininga, ainsi que de travaux d'experts qui se déroulent à huis-clos.

Le ministre, Ange Aimé Bininga a rappelé dans son allocution les résultats de la première session ordinaire du comité organisée du 24 au 26 novembre 2014, à Brazzaville. Ces travaux, explique-t-il, ont abouti à l'adoption de la structure et

du fonctionnement du comité technique spécialisé ; du programme d'activité des deux premières années et du règlement intérieur.

En ce qui concerne la réunion du bureau exécutif du comité technique spécialisé, poursuit-il, les experts plancheront sur les préparatifs de la deuxième session ordinaire du comité technique spécialisé prévue pour novembre prochain. La session orientera le débat sur le budget provisoire et l'agenda de travail du comité. Outre ces points, la session statuera également sur la désignation du futur pays hôte.

Le Premier ministre, Clément Mouamba a présenté les comités techniques spécialisés de l'Union Africaine. Ils sont créés en application des dispositions de l'article 25 du traité d'Abuja conclu en 1991 au Nigeria. Ces comités sont des organes techniques qui visent, entre autres, la promotion de la démocratie, la bonne gouvernance et le développement dans divers sec-



Les experts à la cérémonie d'ouverture (DR)

teurs d'activités en Afrique. Expliquant que tous les points qui feront l'objet d'un débat ont une importance pour l'Union Africaine et tous les pays africains, Clément Mouamba a en outre indiqué que les résultats escomptés seront un indicateur du fonctionnement normal du comité.

Au terme de ses propos, il a

exhorté les experts à approfondir les réflexions aux obstacles qui retardent l'émergence de l'Afrique dans le domaine de la fonction publique, la gouvernance locale, le développement urbain et la décentralisation. Clément Mouamba a également exhorté ces derniers à imaginer les solutions innovatrices

en vue des résultats probants. Notons que la cérémonie d'ouverture des travaux du bureau exécutif du comité technique spécialisé de l'Union Africaine sur la Fonction publique s'est déroulée en présence de plusieurs membres du gouvernement.

Lydie Gisèle Oko



APPEL À CONTRIBUTION

POUR LA CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE IMPACT CENTRE CHRÉTIEN (ICC) DE BRAZZAVILLE

Avez-vous déjà expérimenté un bienfait de la part de Dieu ? Désirez-vous soutenir l'expansion de l'Évangile de Jésus-Christ ?

Rejoignez-nous dans le projet « **les Piliers du Royaume** » et bâtissons ensemble le nouveau temple de l'église Impact Centre Chrétien de Brazzaville.

Vous pouvez, dès à présent, nous faire parvenir, en une ou plusieurs fois, votre contribution financière et/ou matérielle pour construire ce temple d'une capacité de plus de 2500 places avec en plus des salles annexes polyvalentes destinées, entre autres, à des formations pluridisciplinaires ainsi que des espaces dédiés aux jeunes et aux enfants.

Moyens de paiement

Vous pouvez nous faire parvenir votre contribution en espèces par :

- Chèque à l'ordre de **Impact Centre Chrétien**.
- Virement bancaire sur notre compte ECOBANK dont voici les coordonnées

BANQUE	CODE BANQUE	GUICHET	N° COMPTE	CLE RIB
ECOBANK	30014	00001	01404655801	30

- Transfert d'argent via Western Union, MoneyGram, Charden Farel, Mawéné etc.
- Airtel Money en composant *128*100*Montant*Code pin personnalisé#Ok.
- MTN Mobile Money en composant *105# Ok, puis suivez les instructions.

Nous comptons sur le concours de tous pour la réalisation de ce projet.

Contacts

Tél: (+242) 06 850 0555 / 05 050 1515

Adresse : 1 rue Dzabana Jadot, diata. Derrière le Stade MASSAMBA DÉBAT

✉ : info@lespiliersduroyaume.org

f : Les Piliers du Royaume

www.lespiliersduroyaume.org

Description de la nouvelle église ICC Brazzaville

- Un auditorium principal d'une capacité de plus de 2500 places
- Un auditorium annexe d'une capacité de 500 places
- Deux bâtiments annexes contenant 18 salles polyvalentes
- Un parking de plus de 200 places
- Une cafétéria
- Une librairie et une bibliothèque
- Des espaces verts
- Un espace récréatif pour enfants

Ne laissez pas l'histoire s'écrire sans vous !

Semez abondamment dans le Royaume de Dieu et récoltez toutes sortes de grâces et de bénédictions.

Exode 25 : 2-3, 8

«² parle aux enfants d'Israël. Qu'ils m'apportent une offrande ; vous la recevrez pour moi de tout homme qui la fera de bon cœur.³ Voici ce que vous recevrez d'eux en offrande : de l'or, de l'Argent et de l'airain ;...

⁸ ils me feront un sanctuaire, et j'habiterai au milieu d'eux »

INTERVIEW

Mahaman Laouan Gaya : « c'est exagéré de parler de carburants toxiques en Afrique »

Le Secrétaire Exécutif de l'Association des producteurs de Pétrole africains (APPA), Mahaman Laouan Gaya, dont le siège est basé à Brazzaville n'est pas resté muet aux échos suscités par l'enquête de l'ONG Suisse Public Eye, qui met en cause des traders pétroliers suisses (Trafigura, Vitol, Addax & Oryx Group (AOG) et Lynx Energy) très présents sur le commerce des hydrocarbures en Afrique. Dans l'interview ci-après, ce dernier évoque une dramatisation qui met en cause les pays cités, alors que la situation est plutôt bien connue des professionnels.



Mahaman Laouan Gaya

Les Dépêches de Brazzaville : Le Congo, comme d'autres pays africains, ont remis en cause le rapport de l'ONG Public Eye, qui évoque des pratiques peu scrupuleuses de traders Suisse tendant à écouler impunément des produits pétroliers frelatés en Afrique. Comment l'APPA se positionne-t-elle sur ce débat ?

Mahaman Laouan Gaya : A la lecture du rapport, l'on se rend compte que pour apprécier la situation africaine, l'ONG Public Eye s'est basée sur les directives européennes qui fixent des spécifications applicables aux carburants en Europe, normes qui sont entrées en vigueur le 1er janvier 2009. La limite autorisée par les directives européennes est de 10 parties par million (ppm) en Europe, et c'est ce qui est aussi en vigueur aux Etats-Unis et en Chine ; c'est-à-dire 10 mg de soufre autorisé dans une quantité de 1 kg (1.000.000 mg) de carburant. Et paradoxalement Beijing est considérée comme étant une des villes les plus polluées du monde. Mais l'on ne doit pas oublier aussi que beaucoup de pays africains ont mis en place des dispositifs législatif et réglementaire pour garantir la sécurité de l'approvisionnement en produits pétroliers et le respect des normes de qualité. Mais je dois préciser que c'est exagéré de parler de "carburants toxiques" en Afrique. Les européens n'ont pas qualifié de "toxique" ce même carburant qu'ils utilisaient avant la mise en vigueur le 1er janvier 2009 des nouvelles directives. Malgré tout ce qui est dit sur l'Afrique, c'est le continent le plus propre et ne contribue que de moins de 0,4% de la pollution mondiale.

L.D.B. vous n'êtes donc pas d'accord sur les allégations de l'ONG Suisse ?

M.L.G. : Le rapport de l'ONG dit que les carburants écoulés en Afrique ont une teneur en soufre entre 200 et 1000 fois plus élevée que les normes internationales régulièrement autorisées et que plus de 2/3 des échantillons prélevés en Afrique contiennent un taux de soufre supérieur à 1500 ppm, avec une pointe à 3780 ppm dans certains pays. L'ONG soulève en effet un problème qui est connu de tous les professionnels de l'industrie pétrolière et des gouvernements, lesquels d'ailleurs, dans tous les pays africains, ont établi des normes qu'on appelle "spécifications". Quand on compare les produits pétroliers qui sont commercialisés et consommés aux

Etats-Unis ou en Europe à ceux dont parle le rapport de Public Eye, on constate que l'Afrique connaît plutôt un retard, parce que les spécifications en vigueur actuellement sont celles de l'Europe des années 1990. De ce point de vue-là, l'on ne peut pas parler de produits "toxiques" qui seraient sciemment déversés, comme c'était le cas du navire Probo Koala, qui a intentionnellement rejeté des produits chimiques toxiques en Côte d'Ivoire en 2006. Il y a également lieu de rappeler que beaucoup de pays africains disposent de textes règlementaires en la matière ; et s'appuient aussi sur des normes internationales telles que AFNOR et ISO, mais surtout celles de l'Association des Raffineurs Africains (ARA).

L.D.B. : Vous parlez de retard de l'Afrique, voulez-vous dire que le pétrole africain n'est pas encore au standard des normes utilisées en Europe ?

M.L.G. : Je dois d'abord préciser que nous avons en Afrique le pétrole d'une des meilleures qualités dans le monde. Il contient très peu de soufre. Par contre les pétroles bruts de l'Amérique latine et ceux de l'Irak et du Koweït sont lourds et exigent davantage de techniques de raffinage et de mélanges (blending) pour les mettre en consommation. L'Afrique a ses propres spécifications et l'Association des Raffineurs Africains (ARA) les fait actuellement évoluer vers les standards internationaux (AFRI-4 vers 2020 et AFRI-5 vers 2030), après avoir fait respecter AFRI-1, AFRI-2 et AFRI-3. Ces normes se présentent comme suit : AFRI-1 (Essence 1000 ppm et Diesel 8000 ppm), AFRI-2 (Essence 500 ppm et Diesel 3500 ppm), AFRI-3 (Essence 300 ppm et Diesel 500 ppm), AFRI-4 (Essence 150 ppm et Diesel 50 ppm), AFRI-5 (Essence 50 ppm et Diesel 50 ppm). Nous sommes aujourd'hui sur la norme AFRI-3, dont l'équivalent en Europe a été en vigueur il y a quelques années. Pourtant, les produits commercialisés en Europe n'ont pas été en leur temps qualifiés de toxiques. Ici, c'est à l'horizon 2030 que l'Afrique mettra en application les normes telles quelles étaient en Europe avant le 1er janvier 2009. Je précise par ailleurs que même nos produits pétroliers non énergétiques (huiles, graisses, lubrifiants, goudrons...), sont dans la logique de la spécification conformément aux normes

internationales.

L.D.B. : Faudrait-il que chaque pays prenne ces dispositions pour leur mise en application maintenant ?

M.L.G. : C'est ce que nous souhaitons ; mais tout dépend des politiques, mais aussi des infrastructures de raffinage et des équipements de contrôle en place dans les pays. D'ores et déjà, cinq pays est-africains (Burundi, Kenya, Ouganda, Rwanda et Tanzanie) ont introduit des standards stricts sans hausse des prix des carburants et ont dès janvier 2015, abaissé la limite de soufre admise à 50 ppm.

L.D.B. : Partagez-vous l'avis d'autres analystes qui estiment que ce rapport devrait désormais permettre à l'Afrique d'être plus vigilante sur les produits pétroliers importés ?

M.L.G. : Nous devons bien sûr être vigilants afin d'éviter à nos pays d'être la poubelle mondiale de déchets toxiques. Nous devons aussi nous doter de réglementations très contraignantes en matière de normes et spécifications des produits pétroliers avec des systèmes de contrôle et de répression très sévères. Agir sur les carburants sans agir sur la qualité du parc automobile aussi, ne produirait certes pas les effets escomptés, à savoir améliorer la qualité de l'air. Mais l'adaptation aux normes européennes actuelles requiert des investissements très lourds et pourrait aboutir à la fermeture de plusieurs raffineries, non pas en Afrique seulement, mais dans beaucoup de pays du monde. Les raffineries de pétrole vétustes et obsolètes pour la plupart en Afrique ne peuvent pas satisfaire aux prescriptions telles qu'elles le sont actuellement en Europe. Donc, même dotés de dispositifs réglementaires stricts, il faut que les infrastructures suivent.

L.D.B. : Quelles alternatives alors pour l'Afrique ?

M.L.G. : L'Afrique pèse pour 12% de la production pétrolière mondiale ; cela veut dire que si nous avons notre unité, nous sommes premier producteur mondial devant l'Arabie Saoudite, la Russie et les Etats-Unis. A contrario l'Afrique ne consomme que 4% de la production mondiale, et les prix du pétrole (africain) sont fixés ailleurs sur les grandes places boursières. Nous devons aller vers notre intégration énergétique parce qu'avec son abondant potentiel énergétique (énergies fossiles et renouvelables) l'Afrique peut être à l'abri de beaucoup d'aléas. Dans le cadre de sa réforme institutionnelle en cours, l'APPA est dans la dynamique d'une étude sur l'organisation des marchés de pétrole brut et de produits pétroliers en Afrique. Au-delà du marché physique, nous pourrions songer à tendre vers sa financiarisation et nous doter d'une bourse de valeurs pétrolières. Dans le cadre d'une intégration des économies africaines, nous serons en mesure de surmonter tous les problèmes.

Propos recueillis
par Quantin Loubou

GABON

Une réélection diversement accueillie

La réélection d'Ali Bongo Ondimba a été diversement saluée. Pendant que l'Union européenne (UE) critique sévèrement le processus, les Etats-Unis, l'ONU et l'Union africaine ont pris acte de la décision de la Cour constitutionnelle confirmant la victoire du président sortant.

La confirmation de la réélection d'Ali Bongo n'a pas fait que des heureux. Du côté de l'opposition, on dénonce un déni de justice, tandis que la communauté internationale affirme prendre note de cette décision. Au fond : « Grande faiblesse du système électoral » et « évidentes anomalies » non rectifiées. « *La Mission d'observation électorale regrette que la Cour constitutionnelle n'ait pas été en mesure de rectifier de manière satisfaisante les anomalies observées lors du recensement des votes* », écrit la Mission des observateurs électoraux de l'UE présente au Gabon. L'observatrice en chef, Marya Gabriel, regrette que « *les doutes sérieux sur les résultats du Haut-Ogooué n'aient pas été levés de manière satisfaisante* ».

La requête de Jean Ping portait précisément sur un nouveau décompte des voix dans cette province, fief d'Ali Bongo, où il a obtenu 95% des voix pour 99% de participation, lui assurant quelque 5.000 voix d'avance sur l'ensemble du Gabon, selon les premiers résultats de la commission électorale. La Cour constitutionnelle a corrigé à la marge les résultats du Haut-Ogooué, annulant par ailleurs les résultats des votes dans plusieurs bureaux de Libreville. Résultat : Ali Bongo est élu avec 172.990 voix (50,66%) devant Jean Ping (161.287 voix, 47,24%), selon la Cour. Ali Bongo devrait être investi, dans les dix jours, pour un nouveau septennat.

Le président en exercice de l'UA, Idriss Deby Itno, a également pris acte de la décision de la Cour constitutionnelle, tout comme le Maroc, le secrétaire général des Nations unies et les Etats-Unis. Ban Ki-moon a aussi demandé la libération des personnes détenues de façon arbitraire en relation avec le processus électoral. Pour le porte-parole du gouvernement, personne n'est détenue de façon arbitraire, estimant que « *les responsables arrêtés ces derniers jours, comme Léon-Paul Ngoulakia, se trouvent dans les délais légaux de garde à vue* ».

« *La France constate que l'examen des recours n'a pas permis de lever tous les doutes* », a publiquement regretté le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Marc Ayrault, avant de demandé à Jean Ping et les siens de poursuivre leurs revendications selon des voies qui ne remettent pas en cause la paix et le bien-être du pays. Ainsi, Libreville accuse Paris de prendre la thèse des observateurs de l'UE. « *Nous déplorons que le quai d'Orsay se soit déporté à Bruxelles* », a réagi le porte-parole du gouvernement, Alain-Claude Bilie-by-Nze.

L'issue du dialogue

Le président gabonais Ali Bongo Ondimba, qui prête serment ce mardi, a appelé, après la validation de sa réélection par la Cour constitutionnelle, à « un dialogue politique » avec l'opposition. L'annonce de sa réélection avait déclenché fin août une violente crise dans le pays, avec des émeutes meurtrières et des pillages. Et le chef de l'Etat gabonais de lancer : « *Plus jamais ça!* ». Notons qu'aucun incident n'a été enregistré depuis la confirmation de la victoire d'Ali Bongo, vendredi soir.

Josiane Mambou Loukoula

Investiture d'Ali Bongo ce mardi

Le président gabonais Ali Bongo Ondimba sera investi pour un second septennat mardi, quatre jours après la validation de sa réélection par la Cour constitutionnelle, a annoncé la présidence lundi à l'AFP. L'investiture aura lieu au Palais présidentiel du bord de mer, précise la présidence.

La Cour a validé l'élection d'Ali Bongo, 57 ans, en rejetant la requête de son rival Jean Ping, 73 ans, qui a dénoncé un « déni de droit » et continue de se proclamer le « président élu ». Ali Bongo a été élu avec 172.990 voix (50,66%) devant Jean Ping (161.287 voix, 47,24%).

De son côté, Jean Ping devait recevoir à son domicile le corps diplomatique ce lundi à 17h00 (16h00 GMT), a indiqué son équipe de campagne qui convie la presse à cette rencontre. Jean Ping a lancé samedi un appel à la communauté internationale, sans préciser ce qu'il en attend, après avoir épuisé tous les recours légaux au Gabon.

Les observateurs électoraux de l'Union européenne ont sévèrement critiqué dimanche les travaux de la Cour, qui n'a pas rectifié selon eux les « évidentes anomalies » qu'ils ont constatées lors du scrutin à tour unique du 27 août. De son côté, « La France constate que l'examen des recours n'a pas permis de lever tous les doutes », selon son ministre des Affaires étrangères, Jean-Marc Ayrault. Au niveau continental, l'Union africaine (UA) et le Maroc ont « pris acte » de la décision de la Cour. Les Nations unies et les Etats-Unis ont « pris note ». Le président sénégalais Macky Sall a félicité son homologue gabonais, selon une lettre lue dimanche soir en ouverture du journal de 20h00 sur la chaîne publique Gabon Télévision.

D'après AFP



INTERNET.ORG

RESTE CONNECTÉ SUR
FACEBOOK ET MESSENGER
MÊME SANS CRÉDIT

m.facebook.com



AGS Partners



Allocution de S.E.M. Jean-Claude Gakosso, Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger à la tribune du Forum de haut niveau sur la défense des intérêts de l'Afrique au sein de l'ONU et d'autres institutions internationales

Monsieur le ministre des Affaires étrangères de la République du Tchad, président du Conseil exécutif de l'Union Africaine,

Monsieur le Commissaire aux Affaires politiques, Monsieur le Président du Conseil exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population (Fnuap), Madame et Messieurs les ministres, Monsieur le président du Groupe africain de New York,

Distingués invités,

Permettez-moi avant tout de saluer, au nom de la République du Congo, l'initiative des organisateurs de ce Forum, qui ont choisi un thème dont nous apprécions l'opportunité et la pertinence, au regard des multiples épreuves auxquelles nous faisons face aujourd'hui.

Dans le combat que notre continent mène pour l'éclosion d'une Afrique unie et solidaire, le Congo a toujours, dans les limites du possible, apporté sa pierre à l'édifice ; il a toujours apporté sa contribution constructive.

C'est ainsi qu'en 2012, assumant la charge de la coordination de la position commune africaine et Porte parole de l'Afrique sur la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, le président de la République du Congo, S.E.M. Denis

Sassou N'Guesso, a littéralement été le chantre d'une diplomatie environnementale et de développement durable, au service des intérêts de l'Afrique.

Grace aux efforts collectifs et au dévouement de plusieurs acteurs, l'Afrique a pu parler d'une seule voix et se faire entendre tout au long des âpres négociations de Rio + 20. Permettez-moi de mentionner le rôle du Groupe africain de New York, qui s'est distingué en travaillant vaillamment en synergie avec les négociateurs venus des différentes capitales africaines, les agences du système des Nations Unies et autres institutions financières.

Permettez-moi également de saluer le Groupe des 77 et la Chine, qui a été le cadre dans lequel l'Afrique a choisi de négocier sa position. Une tâche combien laborieuse, dans la mesure où notre souci constant aura été d'harmoniser des intérêts communs, au sein d'un Groupe dont les positions selon les pays ont souvent été divergentes, parfois contradictoires.

Ce même élan pour la mobilisation de l'Afrique dans la défense de ses intérêts dans les négociations avait conduit le Coordonnateur de la Position commune africaine, le président Denis Sassou N'Guesso, à se rendre à Lyon, en France dans le cadre du



forum préparatoire de l'OIF pour Rio + 20, puis à Nairobi lors du Conseil d'administration du Pnuu, afin de faire valoir la position commune africaine et obtenir le soutien de la communauté internationale.

Quelles leçons et quels enseignements pouvons-nous tirer de cette expérience ?

Les voix dissonantes au sein du Groupe, l'absence de solidarité ou encore l'inadéquation entre les positions, auront été les principaux écueils.

Et pourtant, face à ces difficultés, l'Afrique a pu faire prévaloir l'essentiel de ses vues, en initiant plusieurs consultations. Des consultations qui ont permis de tracer des perspectives communes sur les priorités du continent, tout en consolidant sa stratégie vis-à-vis des positions des

autres régions et groupes politiques. C'est ainsi qu'à Rio, les actions du Groupe africain, comme celles qui ont culminé avec la Journée de l'Afrique organisée par le Congo, n'ont visé qu'un seul but, à savoir mettre en évidence les nombreuses potentialités de l'Afrique, donner de la visibilité à son unité, montrer la pugnacité et la détermination de ses peuples à cheminer vers l'émergence.

Ces initiatives ont également permis de dégager une vision et de suggérer des orientations qui sont rapidement devenues des points de convergence pour de nombreux pays et groupes politiques.

Bien-sûr, il reste encore du chemin à parcourir pour que tous les objectifs soient atteints. Mais il nous faut inlassablement, de manière coordonnée et toujours dans une approche concertée, définir nos attentes face aux enjeux auxquels nous sommes collectivement confrontés.

C'est pourquoi, nous estimons que la défense de nos intérêts et la recherche de l'efficacité dans les négociations doivent aller de pair avec un certain nombre de paramètres et de critères.

• Je pense, par exemple, aux bonnes pratiques, dont il faut tirer les enseignements et à la coordination entre les Représentations permanentes à

Addis Abeba, New York et les capitales africaines, qu'il convient d'améliorer ;

• Je pense aussi au renforcement des capacités de la Représentation de l'Union Africaine auprès des Nations Unies ;

• Je pense également à la nécessité de faire plus confiance aux contributions de nos compatriotes au sein du système des Nations Unies (Unfpa, Pnud, ONU-femme).

• Je pense enfin aux stratégies africaines qu'il faut consolider vis à vis des positions des autres régions et groupes politiques.

Mesdames et Messieurs

L'Union Africaine, aujourd'hui, c'est la vision d'une Afrique qui entend mettre en évidence ses nombreuses potentialités, sa visibilité. Pour cela, elle devrait rester organisée et vigilante sur les questions importantes qui déterminent son avenir.

Telle est notre conviction en participant à ce débat, qui devrait nous permettre de nous réapproprier le thème de notre cinquantenaire à savoir « Panafricanisme et renaissance africaine ». Car, en définitive, c'est de notre engagement collectif que dépendront notre représentativité et notre positionnement stratégique dans le système mondial et dans le concert des nations.

Je vous remercie.

Allocution de S.E.M. Jean-Claude Gakosso, Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger prononcée lors de l'Assemblée générale de l'ONU

Monsieur le président de l'Assemblée générale, Monsieur le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, Excellences mesdames et messieurs les chefs d'Etat et de gouvernement, Excellences mesdames et messieurs,

Permettez-moi avant toute chose de vous adresser mes sincères félicitations pour votre élection à la présidence de cette 71^e session de notre Assemblée générale. La République du Congo, qui compte parmi les vice-présidents qui vous accompagneront tout au long de la présente session, sera pleinement engagée à vos côtés.

À Monsieur Ban Ki-moon, secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, qui arrive au terme de son mandat, je voudrais saisir l'occasion que m'offre cette tribune pour lui rendre un hommage solennel. Grâce à son leadership, il a su mobiliser les Dirigeants de notre monde et tous les acteurs de la vie internationale autour des grands défis planétaires de notre temps, posant ainsi les jalons de la refondation de notre Organisation et créant les conditions susceptibles de lui permettre d'assumer pleinement sa vocation historique dans la gouvernance mondiale.

Monsieur le président,

La République du Congo salue l'œuvre accomplie par votre prédécesseur, Monsieur Mongens Lyketoft, dont la sagacité et la clairvoyance ont permis l'adoption unanime, voici un an, du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Un programme qui consacre, devant l'histoire, l'avènement d'une nouvelle ère, celle du développement durable.

Dois-je rappeler ici que le gouvernement de mon pays, la République du

Congo, avait déployé des ressources considérables dans la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement. Il entend à présent bâtir son avenir sur ces prémices et poursuivre son engagement dans la réalisation des 17 Objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable, la finalité étant évidemment d'assurer le bien-être des populations congolaises. Mais aujourd'hui, les efforts de notre gouvernement ont besoin d'être soutenus par la communauté internationale, notamment par le biais de mécanismes financiers tels que :

- le Fonds vert pour le climat,
- le Fonds bleu,
- le Fonds d'Adaptation,
- ou encore le Fonds pour l'Economie Verte en Afrique centrale.

En tout cas, je puis vous assurer que le gouvernement de mon pays investira toutes les ressources disponibles et ne ménagera aucun effort pour que chaque Congolais vive dans la dignité, pour que personne ne soit laissée pour compte. Tel est l'engagement auquel mon pays a souscrit en s'associant à l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Monsieur le président

La République du Congo apprécie à sa juste valeur la décision du Sommet du G20, tenu récemment à Hangzhou, en Chine, de soutenir l'industrialisation des pays en développement, notamment en Afrique où l'on en a le plus grand besoin. Cette décision pertinente nous rassure sur l'engagement des pays du G20 dans la perspective de la réalisation de l'objectif 17 du développement durable, en son volet « Renforcement du Partenariat mondial pour le développement durable ».

En effet, nous ne voyons pas comment l'Afrique pourrait se développer dura-

blement et se moderniser sans passer par son industrialisation. Cette industrialisation, nous la savons tributaire de l'offre en énergie. C'est pourquoi la République du Congo souscrit pleinement aux projets d'électrification du continent actuellement en discussion et qui, pour une fois, - nous l'espérons vivement - ne devraient plus être des vœux pieux.

Monsieur le président

Il y a cinq ans, nous avons tous salué l'avènement de la plus jeune nation du monde, la République du Soudan du Sud. Malheureusement, deux ans après son accession à l'indépendance, ce pays a sombré dans des conflits fratricides à répétition. Des conflits récurrents dans lesquels les populations civiles payent un lourd tribut.

Du haut de cette tribune, nous exhortons toutes les parties prenantes dans ce conflit à faire preuve de volonté politique, de dépassement, et à s'engager en toute bonne foi dans la mise en œuvre de l'Accord de paix signé en août 2015, à Addis Abeba.

La gravité de la situation au Soudan du Sud nécessite aujourd'hui le déploiement rapide de la force de protection régionale sous le mandat du Conseil de sécurité des Nations Unies. Ce déploiement est impératif, car il est vraiment temps d'arrêter cette insupportable effusion de sang qui risque de compromettre à jamais l'avenir de cette jeune nation. Tout aussi impérative est l'instauration d'un climat de confiance entre les différents protagonistes afin que la réconciliation nationale puisse être mise en œuvre.

Monsieur le président

Hier encore la RCA était en proie à une crise grave. Aujourd'hui, grâce à la solidarité internationale, grâce à l'engagement de l'ONU, de l'Union Africaine, de l'Union Européenne, de

la France, des Etats Unis et des Etats membres de la CEEAC, ce pays a pu conduire avec succès une transition politique dont l'épilogue a été l'élection présidentielle, ouvrant ainsi la voie à l'espérance collective d'une vie meilleure.

La République du Congo salue cet accomplissement qui est l'expression de la volonté d'un peuple décidé à entermer ses vieux démons, un peuple décidé à renouer avec la paix et la stabilité après plusieurs années de chaos. La République du Congo encourage les efforts de paix, de réconciliation et de reconstruction auxquels le Président Faustin Archange Touadera et son Gouvernement s'emploient avec courage et abnégation.

Mon pays, la République du Congo, réitère, ainsi qu'il l'a fait lors de la 9^e Réunion du Groupe International de Contact sur la RCA, tenue récemment à Bangui, son soutien et sa solidarité à l'égard de ce pays frère, aussi bien dans le cadre de la MINUSCA que dans le cadre du Groupe International de Soutien.

Monsieur le Président

Nous ne pouvons que déplorer les événements tragiques qui ont secoué, voici près d'une semaine, Kinshasa et endeuillé le peuple frère de la République Démocratique du Congo. Comme l'a fait le Secrétaire Général des Nations Unies, il y a quelques jours, nous invitons, nous aussi, nos frères congolais à privilégier la recherche de solutions pacifiques, notamment par le biais d'un dialogue inclusif... invariablement dans un esprit de tolérance réciproque.

Au Gabon, la crise post-électorale a engendré des violences qui demeurent une source de préoccupation pour nous tous. Nous formons le vœu ardent de voir le peuple frère de ce pays puiser dans les profondeurs de

la sagesse bantoue que nous avons en partage pour sortir réconcilié de cette épreuve douloureuse.

Monsieur le Président,

Je ne saurais terminer mon propos sans évoquer les récentes évolutions institutionnelles que mon propre pays a connues à la suite du scrutin référendaire du 25 octobre 2015. Ce scrutin a permis l'adoption d'une nouvelle Constitution, plus adaptée aux exigences de l'État de droit dans son acceptation la plus communément admise.

Une Constitution qui renforce le principe de séparation des pouvoirs, consacre l'indépendance de la justice, abolit la peine de mort, parie sur la parité Homme-Femme, reconnaît les droits fondamentaux des peuples autochtones et pose les jalons d'une démocratie participative.

Une Constitution, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, qui institue, à côté de la Commission nationale des droits de l'homme, d'importants organes chargés de préserver la cohésion sociale par la justice, l'équité, la paix des cœurs et la tranquillité des esprits... en puisant dans les plus vieilles des traditions africaines. Ces organes sont :

- un Conseil national du dialogue ;
- un Conseil consultatif des femmes ;
- un Conseil consultatif de la jeunesse ;
- un Conseil national des Sages ;
- et un Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap.

Bref, autant d'innovations, voulues par le peuple souverain lui-même, autant de challenges que nous avons aujourd'hui à relever et qui vont indubitablement améliorer la gouvernance politique, économique et sociale dans notre pays.

Et ce, pour le plus grand bien de notre peuple.

Je vous remercie.

ART AFRICAIN

À la recherche d'une reconnaissance

Les artistes contemporains d'Afrique subsaharienne d'aujourd'hui sont inconnus, quand ils ne sont pas complètement ignorés. Le marché de l'art commence à s'y intéresser, mais encore timidement, pour en être une vraie reconnaissance.

Nombre de collectionneurs résumant l'art du continent aux figurines Baoulé, masques, statues Bamana ou reliquaires Fang. Certains objets rares obtiennent dans certaines salles de vente des prix intéressants à Paris, Bruxelles et New York. Soit quelque millions d'euros. Mais peut-on résumer les arts africains qu'à cette catégorie d'œuvres, ne tenant pas compte des mutations subies par la jeunesse africaine actuelle. Certaines expositions commencent à recueillir du succès, comme ce fut le cas à Paris pour « Beauté Congo » et « Seydou Keita », exposés respectivement à la Fondation Cartier et au Grand Palais. Une forte attente se dessine aussi pour

des foires dédiées à « Akaa », qui se tiendront en novembre prochain au Carreau du Temple à Paris.

A cela s'ajoute un fort attrait pour certaines œuvres dans les ventes aux enchères, à des prix situés entre 100 000 et un million d'euros. Même si la plupart de ces œuvres se vendent en général, en 3 et 15 000 euros. C'est donc sans tintamarre que l'Afrique subsaharienne entre dans ce marché émergent, à travers des artistes vivant dans leurs pays, avec parfois le soutien des professionnels occidentaux et de certaines fondations.

C'est aussi au travers de ces artistes qui commencent à s'installer à l'étranger, comme l'éthiopienne Mehretu installée à New York, lauréate de plus Grands prix. Elle fait partie des collections Pinault et MoMa. Il y a également la Sud-africaine Marlène Dumas, installée aux Pays-Bas. Leurs cotes dépassent le million d'euros. D'autres artistes africains se défendent bien: le Sud-africain

William Kentridge, le sculpteur ghanéen El Anatsui, la Camerounaise Pascale Martine Tayou, le plasticien béninois Meschac Gaba...

On peut aussi parler des artistes de l'école de Kinshasa en RD Congo, plus connus en France et en Belgique, Chéri Samba ou JP Mika et ses « ambianseurs et autres personnes élégantes »; les Béninois Romuald Hazoumé et Dominique Zinkpé.

Mais la majorité des collectionneurs sont en Europe et aux Etats-Unis, ainsi que les mécènes. Il faut que l'art africain fasse désormais partie intégrante dans la consommation africaine. Qu'il trouve ou se fasse sa place chez elle, en Afrique. Malheureusement, les ministères de la Culture des pays africains ne font pas suffisamment connaître les artistes du continent. Grâce à sa diversité qui fait sa richesse et à son métissage, l'art africain a besoin d'un public large et nombreux. Mais d'abord son public et sa vulgarisation. Ce qui n'est pas le cas.

Noël Ndong

AFRIQUE DU SUD

Espèces menacées et/ou en voie de disparition entre souplesse et durcissement

L'Afrique du Sud a ouvert la conférence mondiale sur les espèces en voie de disparition, en présence des experts, écologistes, et représentants de 182 Etats.

Il s'agit de se mettre d'accord sur des règles adéquates pour assurer la protection des animaux et plantes rares menacés par une surexploitation commerciale.

Par contre, les experts ne

semblent pas convaincus que les éléphants soient les plus menacés. A croire le Fonds mondial pour la nature (WWF), trois rhinocéros sont massacrés chaque jour par les braconniers. Il est donc question de définir la manière de protéger d'autres espèces, telles que le lion, le requin, le pangolin, l'un des animaux les plus braconnés au monde.

Il est également question des

bois de rose. La Cites va étudier la possibilité d'assouplir ou de durcir les restrictions commerciales qui concernent 500 espèces de faune et de flore. On cite le chiffre de 20 milliards de dollars par an, le coût du braconnage en Afrique. Les pays du sud-est asiatique sont accusés d'être de grands consommateurs de certaines espèces menacées.

N.Nd.

COMMUNIQUÉ

Le centre scolaire Les Rosiers site 2 informe le public brazzavillois de l'ouverture de l'année scolaire 2016-2017 des classes spéciales pour les élèves présentant un retard dans leur cursus scolaire.

Les inscriptions se font au 882 rue nkô plateau des 15 ans.

Tel : 05 526 69 89

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN JURISTE

Une ONG spécialisée dans la protection de l'environnement recherche un ou une jeune juriste engagé(e). Le ou la candidat(e) retenu(e) aura pour mission la rédaction des correspondances, l'analyse juridique et le suivi des procédures en justice sur l'ensemble du territoire national congolais.

Etre titulaire d'une licence ou d'une maîtrise en droit, avoir une expérience d'au moins deux (2) ans dans un cabinet d'avocat. CV, lettre de motivation et attestation à déposer à l'adresse :

E-mail : recrutement2016congo@gmail.com

Date limite de dépôt de dossier : 15 octobre 2016

NÉCROLOGIE



Charlem Léa Legnoki, les familles Legnoki, Ngambomi et Ekouya ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances ainsi qu'aux étudiants de l'ENS à Brazzaville que le programme relatif aux osbèques de Charmant Trésor Legnoki, se présente comme suit :

Mardi 27 septembre 2016 :

- 10h00 : levée du corps à la morgue de Talangaï;
- 11h00 : recueillement et oraison funèbre à domicile suivi d'un dialogue en anglais;
- 12h00 : absout sur place;
- 14h00 : départ pour le cimetière privé Bouka;
- 16h00 : retour et fin de cérémonie.



Alphonse Mboussa « Matongo », Charly Soussa et Mme Marie Ampha ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances du décès de leur mère Sambo Pauline « Obowa », survenu le 19 septembre 2016 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°50 de la rue Mayombe à Talangaï, arrêt de bus Eglise Kimbanguiste. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Guy Morlin Bakatoula à la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de sa très chère mère Agnès Mayela, survenu le 23 septembre 2016 à Brazzaville. La veillée mortuaire à lieu au domicile familial sis n°867, rue Konda à Ouenzé vers l'école des 3 Martyrs (réf. Arrêt de bus Mimi).



À LOUER

Nous faisons louer un grand (01) Immeuble de trois (03) Appartements identiques au Centre ville.

Chaque A appartement comprend : un salon(01) avec une (01) salle à manger; trois (03) chambres à coucher avec des toilettes chacune, une(01) cuisine, et une toilette pour visiteur.

Prix fixe : 2.000.000(Deux millions) de francs Cfa.

Contact : 06 621 88 88 / 06 655 80 00

VENTE

Parcelle à vendre avec Maison au marché de Ouenzé.

Prix 130 millions

Superficie : 400 m²

Tél. : 05 525 13 35 / 06 651 36 53

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

**LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE**

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

DISTINCTION

Le Congolais Bakala Kimani, reçoit le prix Afro-socialiste en Espagne

La 6^e édition des Prix Afro-socialistes Pedro Zerolo, organisée par le groupe fédéral Afro-socialiste du Parti socialiste ouvrier Espagnol (PSOE), a récompensé le Congolais, Bakala Kimani, à travers le prix « Engagement » pour le Journal AFROKAIROS, dont il est le fondateur et le directeur général.



Bakala Kimani

Selon un communiqué de presse, cette 6^e édition a eu lieu le 23 septembre dernier au siège central du syndicat de l'Union générale des travailleurs (UGT) à Madrid. Rappelons que les Prix Afro-socialistes ont été créés en 1999 et visent à récompenser les citoyens, les artistes, les entreprises et les associations qui se sont distingués par leur talent, leur capacité d'innovation, leur implication et leur performance durant une année. C'est un événement unique en son genre puisqu'il s'agit du seul prix dans l'Union Européenne qui est décerné par une organisation politique aux africains et afro-descendants ayant contribué au rayonnement et à la visibilité des communautés Afro en Espagne.

L'événement célébré cette année sous le signe des Objectifs de la décennie Afro-descendants décrétée par l'ONU, a récompensé diverses personnalités, de plusieurs nationalités et dans des domaines variés. Ainsi, la médailliste olympique sénégalaise, Astou Ndour, a reçu le prix de « Femme Distinguée », le célèbre rappeur et écrivain afro-espagnol, Domingo Antonio Edjang Moreno (El Chojín), s'est vu attribué le prix dans la catégorie « Art et Culture ». Le prix « Jeune Distingué » a été décerné à l'acteur afro-espagnol Will Shephard, qui a joué dans la série espagnole « Mar de Plástico » et qui lutte contre la discrimination raciale.

Deux autres sénégalaises, fondatrices d'une entreprise à caractère social dénommée Tydacoly Colores del Mundo, ont été primées dans la catégorie « Trajectoire » pour l'appui et le soutien qu'elles apportent à plusieurs africaines en Espagne afin de s'insérer dans le monde de l'emploi. Enfin le « Prix Honorifique Pedro Zerolo » a été attribué à la militante des droits des femmes, la kenyane, Asha Ismail, fondatrice et présidente de l'ONG Save a Girl, Save a Generation, pour sa lutte contre la mutilation génitale féminine.

Le Congolais Bakala Kimani a reçu le Prix « Engagement », des mains de Purificación Causapie, porte-parole du Parti socialiste à la mairie de Madrid.

Dans son mot de remerciement, l'heureux récipiendaire a souligné l'importance de travailler en équipe, sans laquelle on ne peut rien faire, car « on n'attache pas un paquet avec une seule main ».

Bakala Kimani a aussi interpellé les hommes politiques espagnols afin qu'ils traitent les noirs de l'Espagne comme des citoyens à part entière. « Nous ne sommes pas des mains d'œuvres, nous sommes des citoyens du monde... Nous ne voulons plus être utilisés comme des figurants, des tâches noires sur les photos publiques... Nous ne voulons plus occuper les derniers postes des listes électorales des partis politiques... Nous voulons avoir voix au chapitre et jouir de notre droit de voter et d'être votés », a-t-il déclaré. Il a ensuite rendu hommage à Pilar Infante Sanchez, une des collaboratrices du Journal AFROKAIROS, hospitalisée à Madrid suite à un cancer, à qui il a aussi dédié ce prix.

Cette 6^e édition des Prix Afro-socialistes, qui constitue un moment de grande retrouvaille pour les Africains et afro-descendants d'Espagne, a été marquée par la présence spéciale de l'artiste musicien Equato-guinéen, Franck T, ainsi que celle de la bloggeuse afro-catalane, Desirée Bela-Lobedde, dont la magnifique présentation a été saluée par tout le public.

Marie Alfred Ngoma

10^e ANNIVERSAIRE DU MÉMORIAL

33 mannequins défileront « sur les traces de Pierre Savorgnan de Brazza »

Trente-trois (33) mannequins prendront part au grand défilé de mode qui aura lieu, le samedi 8 octobre à l'occasion de la célébration du dixième anniversaire de l'élévation du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, du transfert de ses restes mortels et ses siens. C'est à l'issue du casting final grand public, organisé au Radisson Blu Mbamou palace hôtel, le vendredi 23 septembre dernier, qu'ils ont été retenus.



Les 18 filles retenues pour le défilé du 8 octobre 2016 (DR)

La célébration de ce dixième anniversaire sera marquée, entre autres, par la soirée du défilé de mode et spectacle, qu'organisera l'ambassade d'Italie en République du Congo en partenariat avec le Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza.

Pour ce faire, soixante-un (61) candidats venus de différentes agences de mannequinat et autres individualités ont pris part aux castings organisés, dont le dernier a eu lieu, la soirée du 23 septembre.

Après avoir montré leur savoir-faire sur le majestueux podium dressé pour la circonstance au bord du fleuve Congo, le jury constitué de onze membres et présidé par la directrice générale du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, Béline Ayessa, a rendu public les résultats. Mais bien avant la publication des résultats, la présidente du jury a fé-

licité tous les candidats, tout en précisant que le choix n'a pas été facile. Parmi les critères retenus, il y avait la taille (1,68m pour les filles et 1,75m pour les hommes), la beauté et l'élégance pour les filles et la classe et l'élégance pour les hommes.

Parmi ces candidats, 33 dont dix-huit (18) filles et quinze (15) hommes ont été retenus pour participer à un grand défilé de mode anniversaire prévu pour le 8 octobre 2016.

La directrice générale du Mémorial a tenu à cette occasion à remercier Andréa Mazzela, l'ambassadeur d'Italie en République du Congo, qui a permis la mise en œuvre de ces festivités. « Il est l'initiateur de cet événement à haute portée culturelle. Merci pour cette contribution italienne dans l'écriture de

l'histoire de notre pays. Je tiens également à dire ma reconnaissance aux deux stylistes modélistes qui vont présenter le défilé : la congolo-gabonaise Elisabeth Bellerose « Elisav » dont les collections sont un harmonieux mélange d'étoffe, et l'Italien Gianmarco Messori dont le travail consiste à créer une image adaptée et unique pour sa clientèle. Enfin je voudrais remercier chaleureusement tous nos partenaires, tous nos sponsors, Dieu sait s'ils sont nombreux, qui n'ont pas hésité à nous soutenir dans l'acte du souvenir de ce dixième anniversaire que nous célébrons ». Rappelons qu'une conférence de presse relative à la célébration de ses dix ans se tiendra le 6 octobre à Brazzaville.

Bruno Okokana

BRAZZA Express
Actualité-Economie-Politique
Sur votre chaîne Africaine
Tous les Jeudis à partir de 9h30

VISION
Canal 304
DU BOUQUET CANAL +

Reportage
Documentaire
Breaking-News
Votre Actualité

24H/24

NOS EMISSIONS
Club d'Elites-Passerelle-Tour D'horizon-Arrêt-Majour-Débat Chrétien
Au Coeur des Mystères-Play-Décryptage-90Min Chez Vous-Planète Sport
Dimanche des Lions-Café des Sports-Meeting Point-La Matinale...

Disponible sur les bouquets
TNT CANAL+ Africa eutelsat TV+

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)
REPUBLIQUE DU CONGO-BRAZZAVILLE
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

BUROTOP IRIS **hp Gold Partner**

LAPTOP HP NOTEBOOK

à 199.000 FCFA HT
Seulement !

- * Processeur E1-6015
- * Mémoire RAM 2GB
- * Disque dur 500GB
- * Ecran 15.6 HD

Garantie 3 ans

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

VATICAN

Le président Joseph Kabila chez le pape

Promouvoir le bien commun par la coopération de toutes les forces au Congo, y compris l'Église : le Vatican encourage les efforts de paix.

La rencontre avait été fixée avant le déchaînement des violences qui ont endeuillé Kinshasa il y a une semaine : Joseph Kabila et le pape François se sont rencontrés lundi matin au Vatican. L'audience, très soignée, a donné lieu au communiqué protocolaire habituel, mais avec un accent sur l'inquiétude exprimée par le Vatican devant les « sérieux défis posés par la situation politique actuelle et les récents affrontements qui se sont produits dans la capitale ».

Après le pape, le chef de l'État congolais a rendu visite à la secrétaire d'État comme le veut le protocole. Il y a été reçu par Mgr Paul Gallagher, le secrétaire du Saint-Siège pour les rapports avec les États (ministre des Af-

aires étrangères du Vatican) remplaçant le cardinal Pietro Parolin, le Premier ministre du pape, en mission en Colombie. Comme d'habitude aussi, la visite du chef de l'État congolais a été sanctionnée par un communiqué officiel qui se loue des bonnes relations entre le Vatican et la RDC. « L'importance de la collaboration entre les différents acteurs politiques et les représentants de la société civile ainsi que les communautés religieuses a été soulignée pour promouvoir le bien commun, à travers un dialogue respectueux et inclusif pour la stabilité et la paix dans le pays », indique le communiqué. Au moment où les représentants de l'Église catholique viennent de claquer à Kinshasa la porte du dialogue national, le Saint-Siège rappelle « la contribution importante » apportée par l'Église dans la promotion sociale en RDC. Il est dans la tradition de la diplomatie vaticane de ne pas en dire

plus sur la teneur des entretiens que le pape peut avoir avec ses interlocuteurs les plus variés, ni dans quel état d'esprit véritable se déroulent ces « entretiens cordiaux » que les textes officiels soulignent toujours à la fin de ce genre d'audiences. Mais les journalistes ont pu noter que le début de la rencontre pape François-Kabila a été un peu froid, mais que la fin a été plus détendue devant les photographes. Leur colloque a duré 20 minutes.

Le Saint-Siège s'est montré préoccupé par d'autres situations de violences au Congo, notamment « les violences persistantes que subit la population de l'est du pays et l'urgence d'une coopération au niveau national et international pour fournir l'assistance nécessaire et rétablir la coexistence civile ». Le président congolais était en compagnie d'une douzaine de collaborateurs dans cette visite au Vatican.

Lucien Mpama

GOUVERNEMENT D'UNION NATIONALE

La primature reviendra à l'opposition

Cette équipe de l'exécutif national sera formée immédiatement après la signature de l'accord politique dans un délai ne dépassant pas trente jours et comprendra les délégués de la majorité présidentielle, de l'opposition et de la société civile.

« Il sera procédé, immédiatement après la signature du présent accord et dans un délai de trente jours francs, à la formation d'un nouveau gouvernement de large union nationale comprenant les représentants de la majorité présidentielle, de l'opposition politique et républicaine et de la société civile. Sans préjudice des dispositions de l'article 78 de la Constitution, le Premier ministre est issu des rangs de l'opposition ».

Cette disposition est à retrouver dans l'article 23 du projet d'accord politique en son chapitre relatif à la continuité de l'État, ou mieux à la gestion de la période intérimaire. C'est en échange du glissement du mandat présidentiel consacré dans le même article au point (le président reste en fonction jusqu'à l'installation du nouveau président élu) que l'opposition aurait obtenu cet avantage,

indique-t-on. « C'est pour le besoin d'équilibre étant entendu que le président de la République restera en fonction », explique un des participants au dialogue. Toujours dans le même projet d'accord remis dernièrement aux participants par la facilitation, il est stipulé que le Premier ministre ni aucun autre membre du gouvernement ne devront concourir à la présidentielle à moins de démissionner quatre-vingt-dix jours avant la date du scrutin présidentiel.

En outre, l'essence de l'accord politique en gestation étant le consensus, ce principe devra présider à la désignation du prochain Premier ministre. Là-dessus, des noms circulent déjà au sein de l'opposition. Vital Kamerhe, co-moderateur au dialogue pour le compte de l'opposition et président de l'Union pour la nation congolaise et Léon Kengo wa Dondo, leader de l'opposition républicaine, bénéficieraient des faveurs des pronostics. La balance pencherait du côté de l'ex-speaker de la chambre basse du Parlement dont le parti est mieux représenté au sein de cette institution parlementaire.

Alain Diasso

MESSAGE À LA NATION

Jean Pierre Bemba : « La démocratie se nourrit aussi des aspirations du peuple »

Dans un message rédigé depuis la CPI où il est incarcéré, l'ancien challenger de Joseph Kabila à la présidentielle de 2006 exprime sa grande tristesse à la suite du déferlement de violence aveugle ayant endeuillé le pays les 19 et 20 septembre frappant les Congolais dans leur chair et dans leurs biens.

« Nous devons apprendre à vivre ensemble avec ceux qui quitteront le pouvoir et ceux qui aspirent à y

accéder ». Ces mots du sénateur Jean Pierre Bemba sont contenus dans un message qu'il a rédigé le 26 septembre depuis sa cellule de la Haye à l'intention du peuple congolais. Dans son message à la Nation, l'ancien vice-président de la transition 1+4 exprime son regret par rapport aux événements qui ont endeuillé la République les 19 et 20 septembre tout en déclarant sa compassion pour « toutes ces vies perdues pour la défense de la Constitution ». Ses

condoléances, il les a adressées à toutes les familles qui ont perdu des êtres chers à travers tout le territoire national, de Kasumbalesa à Kinshasa en passant par Lubumbashi, Beni, Bukavu, Kananga, etc. Pour lui, la seule voie devant conduire la RDC vers une alternance démocratique, gage de paix et de la stabilité, reste et demeure « un dialogue sincère basé sur les questions techniques et précises liées à l'organisation des élections ». Et Jean Pierre Bemba

d'indiquer que ces événements funestes étaient prévisibles mais qu'ils pouvaient être évités. Il rappelle à la mémoire collective son message du 31 décembre 2015 dans lequel il appelait à nouveau à une cohésion nationale. Dans ce message, faut-il le rappeler, le chairman prévenait que 2016 est une année charnière pour la RDC, soit qu'elle sombrera dans un chaos indescriptible d'une dictature, soit qu'elle empruntera la voie royale de l'alternance démocratique et paci-

fique du pouvoir, ce qui constituera une première dans l'histoire du pays. « Les Congolais disposent d'un droit consacré par notre Constitution, celui de pouvoir manifester publiquement leur opinion, la démocratie se nourrit aussi des aspirations du peuple. Le devoir régalién de l'État est d'assurer leur protection au nord comme au sud du pays à l'est comme à l'ouest, de jour comme de nuit », écrit Jean Pierre Bemba.

A.D.

DIALOGUE

La présidentielle en 2017

La date de la prochaine présidentielle est l'un des points qui fâchent pendant le dialogue qui se tient à la Cité de l'Union africaine. Entre majorité et opposition, le clivage s'est davantage cristallisé autour de ce détail.

Si pour les délégués du pouvoir, cette question est du ressort de la Cénî de qui l'on attend la publication du calendrier électoral censé fixer toutes les échéances liées aux scrutins, l'opposition présente au dialogue ne voit pas les choses de la même manière, elle qui tient à sortir de ce forum avec une date précise sur la tenue de la présidentielle ainsi que sur celle de la passation des pouvoirs entre le président entrant et sortant. S'il est acquis que Joseph Kabila restera en fonction jusqu'à l'installation du nouveau président élu à la lumière du projet d'accord politique en cours d'examen, une tendance se prononce déjà pour un délai court de la période intérimaire précédant l'organisation de la présidentielle.

Outre l'opposition qui en fait un des points focaux de ses exigences, la communauté internationale paraît aussi adhérer au

schéma d'une transition courte qui permettra au pays de rentrer rapidement dans la normalité. La Cénî qui est demeurée longtemps muette sur la question est finalement sortie de son mutisme pour annoncer, sans trop de détails, la tenue de la présidentielle d'ici 2017. Son président Cornille Naanga l'a annoncé à la presse ce week-end, prenant de court la majorité présidentielle dont les délégués s'en tenaient à la proposition initiale fixant à fin 2018 l'organisation des scrutins couplés (présidentielle, législatives et provinciales). Qu'est-ce qui explique cette volte-face de la Cénî qui, jusque-là, faisait montre de peu d'empressement à organiser la présidentielle en la subordonnant aux résultats finaux de la révision du fichier électoral ? peut-on s'interroger. Avec cette annonce de Nangaa, la majorité a cédé finalement sa dernière cartouche alors qu'elle venait, par ailleurs, de faire une importante concession sur la séquence des scrutins. Pour maints observateurs, ceci est la résultante des pressions multiples subies par la Cénî, lesquelles pressions lui ont obligé à se dédire.

A.D.

LIBERTÉ ÉCONOMIQUE

La RDC parmi les pays africains les « moins libres »

Dans son rapport sur la liberté économique dans le monde en 2016, l'institut Fraser classe une trentaine de pays africains dans une zone rouge ou « moins libre ». En se référant à ce classement au niveau mondial, la RDC vient à la 157e place sur 158 pays étudiés. Dans la région africaine, elle se positionne à la 44e place sur 45 pays africains repris dans ce classement.

Par rapport à la nouvelle édition du rapport de l'Institut Fraser, une précision s'impose à ce niveau. Les données ont été collectées à la fin de l'année 2014. Aussi le travail des enquêteurs ne reflète-t-il pas la situation actuelle de ces pays, pensent certains analystes. Pour la petite histoire, l'Institut Fraser a commencé à publier son rapport depuis dix ans. Chaque année, elle collecte des données dans le monde et particulièrement en Afrique pour les comparer et identifier les pays qui offrent la plus grande liberté économique. Son classement tient ainsi compte d'une bonne dizaine de critères d'évaluation dont la liberté d'exporter et d'importer, la qualité de la régulation du marché, l'indépendance de la justice et l'intégrité du système légal, la facilité de voyager, le poids du gouvernement, l'accessibilité des devises, le contrôle des

capitaux et la maîtrise de l'inflation. Certains pays parmi les mieux cotés reviennent également dans des classements provenant cette fois des institutions d'envergure mondiale comme la Banque mondiale à travers son Doing Business. Dans le rapport Fraser, le top 4 est constitué de Hong-Kong, Singapour, la Nouvelle Zélande et la Suisse. Ces pays reconnus comme les plus libres dans le monde se positionnent loin devant la Grande Bretagne (10e pays), les États-Unis d'Amérique (16e), la France (57e), la Russie (102e) et la Chine (113e). Par ailleurs, il faut citer Maurice, pays africain qui occupe la cinquième place mondiale. Pour le reste de l'Afrique, les pays en tête sont Maurice (5e), les Seychelles (36e), le Rwanda (49e), l'Ouganda (54e) et le Botswana (59e). Ensemble, ils forment le top 5 africain. Dans l'ensemble, le résultat reste peu attractif pour l'Afrique. Toutefois, une grande partie des pays de la région est engagée depuis plusieurs décennies dans une dynamique de développement, avec des taux de croissance parmi les plus élevés du monde. Comme l'explique les enquêteurs, ces pays africains ont amélioré leur situation, mais dans une moindre mesure. En effet, ils continuent à occuper le bas du classement international.

Quant à la RDC, elle se classe parmi les derniers pays de la région, selon l'institut Fraser. Mais il est difficile d'occulter le fait que le pays a fourni des efforts inlassables dans plusieurs domaines. Il a réussi à promouvoir le processus d'internationalisation des échanges en adhérant à l'Agence multilatérale de garantie des investissements (Miga) et à l'Agence pour l'assurance du commerce en Afrique (ACA) pour se prémunir contre les risques politiques et des affaires. La RDC est également membre de l'Ohada (Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique) et du Cirdi (Centre international des différents relatifs aux investissements). Dans le cadre du Doing Business de la Banque mondiale, la RDC est classée parmi les dix pays les plus réformateurs au monde. À cela, il faut ajouter les efforts consentis dans l'amélioration du climat des affaires et des investissements, notamment la plus grande liberté de transfert des revenus, la baisse de la pression fiscale, la stabilité du cadre macroéconomique dont l'inflation à son niveau historiquement bas ainsi que la libéralisation d'un certain nombre de secteurs porteurs de croissance pour augmenter les opportunités d'investissements.

Laurent Essolomua

ÉVÈNEMENTS DES 19 ET 20 SEPTEMBRE

Dix leaders de l'opposition poursuivis pour insurrection

La bataille entre l'opposition et la majorité se déroule désormais sur deux fronts : politique et judiciaire.

Une poignée des leaders de l'opposition sont, depuis le 22 septembre, sous la coupe des mandats d'arrêt émis à leur rencontre par le procureur général de la République (PGR). C'était au lendemain des affrontements entre les forces de l'ordre et les manifestants, lesquels affrontements ont fait plusieurs morts de part et d'autre. C'est à l'heure du bilan et d'évaluation de ces tristes événements que l'autorité judiciaire est sortie de ses gonds pour annoncer des poursuites judiciaires contre les responsables de ces tueries. La police a, de ce fait, été saisie pour chercher activement

les auteurs matériels et intellectuels de ces faits graves d'assassinats partout où ils se cachent. Dans sa réquisition d'information n°6224, le PGR cible quelques personnalités politiques de l'opposition qu'il inculpe pour tentative d'insurrection à la lumière des incidents ayant émaillé les folles journées des 19 et 20 septembre. Interdiction leur a été faite de ne pas sortir du pays. Le PGR a déclaré avoir instruit, quant à ce, les services de migration de ne pas les laisser sortir du territoire national. Il s'agit des opposants Franck Diongo, Sama Lukonde, Kitenge Yezu, Joseph Olengankoy, Lisanga Bonganga, Jean Marc Kabund, Bruno Tshibala, Willy Mishiki, Ingele Ifoto et Martin Mukonkole.

Alain Diasso

ASSAINISSEMENT DE KINSHASA

Le Fopak a un nouveau comité de gestion

Finis le climat tendu qui a régné pendant un certain temps au sein du forum des ONG et PME d'assainissement du Congo (Fopak). L'heure est aujourd'hui à l'installation du nouveau bureau qui sera conduit par le président Robert Munene élu au terme des élections qui ont eu lieu au mois de mars de l'année en cours.

La cérémonie d'installation du nouveau comité qui a eu lieu à la paroisse Saint-Éloi de Barumbu s'est passée dans une ambiance bon enfant mettant ainsi fin au désaccord qui a régné au sein de cette structure d'assainissement entre le comité entrant et sortant. La cérémonie de remise-reprise entre le comité entrant et sortant a été marquée par la remise des emblèmes du pouvoir au président Robert Munene. Le président sortant Roger Kathe a remis à son successeur le statut qu'il considère comme la constitution, le guide ou la feuille de route et le sceau du Fopak.

Ancien président du Fopak, Roger Kathe a fait savoir que la remise-reprise entre le nouveau et l'ancien comité ne signifie pas que l'équipe sortante a échoué. « C'est plutôt l'alternance au sein de Fopak. Cette installation n'est pas une cassure mais une continuité », fait-il remarquer tout en promettant au nouveau bureau de lui apporter son expertise pour la bonne marche du Fopak. Structure d'assainissement placée sous le contrôle du Klaroff regroupant vingt-six ONG et MPE, le Fopak comprend trois mille cantonniers. Considérant Fopak comme son enfant qu'il a mis au monde, Roger Kathe a laissé entendre qu'il n'admettra en aucun moment qu'un malheur ne lui arrive.

Le nouveau président, Robert Munene, élu pour trois ans à la tête du Fopak place son mandat sous le signe du professionnalisme. « Le travail d'assainissement de la ville de Kinshasa doit se professionnaliser. Le cantonnier doit se respecter et être respecté par tous », a-t-il dit. Il a aussi plaidé pour le bon usage des déchets. « Les déchets sont des gisements non exploités en RDC. Si on en a fait bon usage, on peut produire des recettes. Par exemple, les déchets cartons peuvent être recyclés et produire les papiers hygiéniques. Les déchets ménagers nous servent de fumiers. Les déchets plas-

tiques, on peut les transformer en d'autres plastiques tels que les bassins, seaux voire les pavés », a poursuivi le nouveau président. Installé après six mois qui ont suivi les élections qui l'ont porté à la tête du Fopak, Robert Munene est déterminé à récupérer ce temps perdu « en bannissant les antivaleurs pour cultiver les vertus ». Pour se faire, il se réfère aux écrits du Premier ministre Matata



Le nouveau président du Fopak, Robert Munene

Ponyo dans son ouvrage «Un Congo émergent» qui disent : « Notre temps est dit renouvelable chaque jour, mais il peut aussi être retiré contrairement à l'argent qu'on peut économiser et capitaliser, en faire un mauvais usage est pire que tout ».

La nouvelle équipe dirigeante du Fopak a acquis un siège avant même son installation officielle sur fonds propre. Il est sur l'avenue Kabambare au n°1592 au quartier Bon Marché dans la commune de Barumbu. Le nouveau comité est composé du président Robert Munene et le deuxième vice-président, Roger Kathe. Dans le fonctionnement du Fopak, le poste du premier vice-président n'est pas prévu. Thomas Mushi a été élu secrétaire général, Tampani trésorier, Tino Ekware chargé des relations publiques. Rappelons que la vision d'assainissement de la ville est propre au chef de l'État exécutée par le Premier ministre et le gouvernement de la ville. L'assainissement concerne pour le moment les communes de Lingwala, Kintambo, Barumbu, Kinshasa et le Boulevard Lumumba.

Aline Nzuzi

Étienne Tshisekedi en croisade judiciaire contre certaines autorités

Dans une plainte déposée au bureau du procureur général de la République, Étienne Tshisekedi tient ces autorités pour des « auteurs des tueries » des journées du lundi et mardi derniers à Kinshasa.

« J'ai le regret d'annoncer à notre peuple et à l'opinion internationale que j'ai donné mandat au secrétaire général de l'UDPS de porter plainte contre les auteurs de tueries des journées des 19 et 20 septembre 2016 ». C'est en ces mots que le président de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) s'est exprimé le 24 septembre pour annoncer la croisade judiciaire que son parti vient d'enclencher contre certaines autorités du pays. Ces dernières sont, d'après le sphinx de Limete, responsables des graves incidents ayant émaillé la marche de l'opposition du 19 septembre, lesquels incidents se sont hélas poursuivis le lendemain. C'est à l'issue d'une réunion du directoire du parti que cette décision a été prise, apprend-on.

Six officiels sont concernés par la plainte de l'UDPS déposée le même jour. Il s'agit précisément d'Évariste Boshab, vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur et de la Sécurité; de Denis Kambayi Tshimpungu, ministre de la Jeunesse et Sports; d'André Kimbuta, gouverneur de la ville de Kinshasa; du général Bisengimana, commissaire général de la Police nationale congolaise; du général Gabriel Amisi et du Général Kanyama, commissaire provincial de la police/ville



Étienne Tshisekedi en avant-plan

de Kinshasa). L'UDPS déclare poursuivre toutes ces personnalités pour « manquements graves contre les instruments internationaux de protection des droits de l'homme, la Constitution et les lois de la République démocratique du Congo ».

Le leader de l'UDPS a déclaré que « la justice congolaise montrera son indépendance en disant le droit ». Quant à Me Mukendi, avocat-conseil du parti cité par Top Congo FM, « la nature des crimes commis notamment au siège du parti les rend imprescriptibles ». Car, a-t-il dit, « on a attaqué à l'arme lourde la permanence de l'UDPS et sept personnes y ont trouvé la mort par brûlure ». Cette plainte de l'UDPS s'inscrit dans la logique protestataire dont le leader de l'UDPS se fait désormais le chantre avec, en prime, des attaques virulentes contre le pouvoir en place.

Alain Diasso

UDESC

La formation politique condamne les violences survenues à Kinshasa

Les événements malheureux des 19 et 20 septembre à Kinshasa suscitent encore des réactions diverses. L'Union pour le développement social et communautaire (Udesc) n'est pas en reste, et donne aussi de la voix pour dénoncer les tueries et autres casses perpétrées au cours de ces manifestations.

L'Udesc déplore les violences qui ont secoué Kinshasa les 19 et 20 septembre. Les sources officielles ont fait état de trente-sept morts, et plus de 100 morts selon le Rassemblement, plate-forme de l'opposition, initiateur des manifestations violemment réprimées par les forces de l'ordre. Présentant ses condoléances aux familles éplorées, le parti d'Isaac Muamba Kalonji dénonce avec véhémence ces tueries et casses perpétrées dans la capitale de la RDC lors de cette manifestation organisée contre la non-convocation du corps électoral pour les élections législatives et présidentielle constitutionnellement prévues pour le 28 novembre 2016.

L'Udesc réitère son soutien à la tenue d'un dialogue inclusif sous l'égide des Nations



Isaac Mwamba Kalonji président de l'Udesc

unies, idée soutenue quelques mois auparavant par le parti à l'issue de la dernière réunion extraordinaire de son bureau politique, réunion convoquée par le président Isaac Muamba Kalonji. Pour ce parti politique « centriste », le dialogue inclusif est incontournable afin d'établir un calendrier électoral consensuel, garantir la paix déjà fragile, la démocratie et la sécurité dans le pays.

Le leader du parti, Isaac Muamba Kalonji, a eu à lancer un message au chef de l'État qui est le garant du bon fonctionnement des institutions de la république ; le message a été celui « de poser des gestes clairs et concrets pour décriper le climat politique assez tendu, et se prononcer devant la nation sur le fait qu'il n'exercera pas le pouvoir au-delà du mandat constitutionnel ». La libération récente de certains prisonniers politiques et d'opinion, des activistes des droits de l'Homme, et l'ouverture des médias proches de l'opposition ont été visiblement faites dans le cadre de la décripation politique. Une déclaration publique du président Joseph Kabila de ne plus exercer son pouvoir au-delà du mandat constitutionnel serait un geste ultime pour ramener la quiétude dans l'univers politique congolais, soutient mordicus le président de l'Udesc.

Isaac Muamba Kalonji, qui continue son séjour au Mexique, indique que le parti reste prêt à collaborer avec tout regroupement politique épris de la volonté ferme de développer la RDC sur la base de la justice sociale et le respect strict des lois du pays, en faveur du bien-être de tous les Congolais à partir de leurs communautés de base. Dans son agenda, le leader de l'Udesc prévoit des visites en Russie, dans le Maghreb et au Vatican après avoir pris langue avec le secteur politique, économique et financier au Mexique et aux États-Unis d'Amérique.

Martin Engimo

13^e COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Mazembe affrontera MO Bejaïa en finale

Les Corbeaux du Tout-puissant Mazembe (TPM) disputeront la finale de la 13^e édition de la Coupe de la Confédération face à MOB d'Algérie. C'est la dixième finale continentale du club noir et blanc de Lubumbashi.

Après le match à égalité d'un but partout à Sousse face à l'Étoile Sportive du Sahel de Tunisie, le club de Lushois avait besoin, le 25 septembre à Kamal City à Lubumbashi, d'un match de zéro but partout ou d'une victoire pour accéder en finale de la C1 africaine. Et le coach français Hubert Velud a préparé son groupe dans cette optique, tenant compte de ces deux alternatives, un match nul sans but ou une victoire. À la place du gardien de but Robert Kidiaba comme au match aller, le technicien français a titularisé le portier international ivoirien Sylvain Gbohhouo. Dans le champ, il y a eu Djo Issama Mpeko sur le flanc droit de la défense, le Malien Salif Coulibaly et Christian Luyindama dans l'axe de la défense, et Jean Kasusula sur le côté gauche, capitaine pour cette rencontre et préféré au Zambien Kabasso Chongo titulaire au match aller. Au milieu de terrain, il y a eu Merveille Bope Bokadi, l'international zambien Nathan Sinkala et son compatriote, le maestro Rainford Kalaba. Et le trio d'attaque jouissant de la confiance d'Hubert Ve-



Mazembe retrouve MOB d'Algérie, cette fois-ci en finale de la C2 africaine 2016

lud n'a pas changé avec l'Ivoirien Roger Claver Assalé, Jonathan Bolingi Mpangi et le Malien Adama Traoré.

Avec ce onze de départ, le TPM a su gérer la partie, se créant même assez d'occasion de marquer. Mais le but n'a pas été au rendez-vous. Mazembe accède cependant à l'ultime étape de la C2 africaine, et «une finale ne se joue pas mais se gagne», selon un aphorisme sportif. Les Corbeaux tiennent donc à remporter le trophée après la finale manquée de 2013 face au Cercle sportif Sfaxien de Tunisie. Après la victoire en Ligue des champions d'Afrique en 2015, pourrait-on dire place au succès en Coupe de la Confédération pour Mazembe ?

L'adversaire en finale, c'est le Mouloudia Olympique de Bejaïa

d'Algérie -MOB-, tombeur de Fath Union Sport -FUS- de Rabat (Maroc) dans l'autre demi-finale. Comme Mazembe, MOB a fait match nul d'un but partout sur le terrain de FUS après le score de zéro but partout au match aller à domicile. Mazembe avait battu MOB dans les matchs de groupe à Lubumbashi par un but à zéro, après un résultat d'égalité de zéro but partout à Bejaïa. FUS menait à la marque dès la 74^e minute grâce à un but de Nahiri, mais MOB a arraché la qualification à la 90^e minute par Faouzi Rahal, plongeant les supporters de FUS dans l'émoi. Contre Mazembe, ce sera une autre double confrontation, celui de la confirmation de Mazembe, ou celle de la revanche pour MOB.

Martin Engimo

C2 AFRICAINE/DEMI-FINALE ALLER

Mazembe tient Étoile du Sahel en échec à Sousse

Après avoir obtenu un résultat d'égalité sur le terrain de l'Étoile du Sahel à Sousse en Tunisie, le TP Mazembe a donc son destin en mains pour accéder en finale de la Coupe de la Confédération lors du match retour dans son antre de Kamal City à Lubumbashi.

Le TP Mazembe a bien voyagé à Sousse en Tunisie. Les Corbeaux ont réussi à tenir en échec, le samedi 17 septembre 2016, les Tunisiens d'Étoile du Sahel, par un but partout. Hamza Lahmar ouvrait la marque pour le club local sur balle arrêtée à la 20^e minute, alors que l'Ivoirien Roger Claver Assalé égalisait pour l'équipe visiteuse à la 52^e minute.

Robert Kidiaba gardait les perches des Corbeaux pour cette rencontre, préféré au portier ivoirien Sylvain Gbohhouo, avec devant lui Djo Issama, Christian Luyindama, le Malien Salif Coulibaly, et le Zambien kabaso Chong en défense. Au milieu de terrain, l'entraîneur Hubert Velud titularisait Merveille Bope, le Zambien Nathan Sinkala et son compatriote Rainford Kalaba (remplacé par l'Ivoirien Christian Koffi Koua-

mé à la 70^e minute), et un trio d'attaque composé de l'Ivoirien Roger Claver Assale (remplacé par Déo Kanda à la 90^e minute), Jonathan Bolingi et Adama Traoré. Au match retour à Kamal City à Lubumbashi, Mazembe aura donc son destin entre les mains. Avant le retour de la délégation de Mazembe à Lubumbashi le 18 septembre, le coach Hubert Velud a laissé entendre que l'Étoile du Sahel s'en est bien sorti au match aller au regard des occasions franches de but que se sont créées les Corbeaux. Son regret, c'est le fait que ses poulains n'ont pas concrétisé sa domination avec un deuxième but.

À Lubumbashi, a-t-il dit, il faut aller chercher la qualification en marquant rapidement. Le coach Montassar Louchini a, pour sa part, reconnu que son équipe manquait de percussion et vitesse face à Mazembe. Mais il a gardé l'espoir car il y a un autre match, et que l'Étoile qui a marqué à Sousse peut également marqué à Lubumbashi. Les Corbeaux tiennent à disputer la finale de la C2 après avoir joué la finale et remporter la finale de la Ligue des champions en 2015.

M.E.

PUBLI-REPORTAGE

Le marathon day des sociétés de Bolloré Transport et Logistics a vécu



Destiné à l'ensemble des collaborateurs de cette entité à travers le monde, le marathon day de Bolloré Transport et Logistics a eu lieu ce jeudi 22 septembre au cercle civile de la ville océane avec la participation du préfet du département de Pointe-Noire, président national du club des marcheurs du Congo Alexandre Honoré Paka accompagné d'autres autorités locales, et des salariés de Bolloré Transport & Logistics Congo et Congo Terminal.

Ainsi pour les organisateurs, ce marathon day s'inscrit dans le cadre de la célébration du premier événement interne aux couleurs de Bolloré Transport et Logistics. Le dit marathon s'est déroulé sur cinq kilomètres avec point de départ et d'arrivée le parc cercle civile de Congo Terminal. Les athlètes participants à cette rencontre ont eu pour trajet, le boulevard de Loango,

l'avenue Germain Bicoumat et la pharmacie Maria La Roche. L'objectif de cette retrouvaille est de courir et / ou marcher ensemble pour la Croix Rouge et le Croissant Rouge. Pour chaque inscription, Bolloré Transport et Logistics siège en France versera 3 euros à la Croix Rouge et au Croissant Rouge.

En effet, exprimant pour sa part sa joie pour la participation des autorités locales à ce marathon, Katelijne Verschueren, directrice commerciale de Bolloré Transport et Logistics Congo a souligné que sa société constitue un grand groupe à travers le monde. Ainsi avec la présence et l'appui de quelques autorités départementales à ce marathon, cela crée un grand plaisir et une joie énorme. «Ce marathon est un événement international, c'est dans le monde entier que tous les employés des sociétés de Bolloré Transport et logis-

teurs des ressources humaines de la société Congo Terminal a expliqué qu'en initiant ce marathon, le siège mondial du groupe Bolloré a voulu venir en aide à quelques nécessiteux et déshérités, parce que pour chaque inscrit à ce marathon, le siège doit verser une somme de trois euros. La totalité des sommes récoltées sera mise à la disposition de quelques fondations à travers le monde en vue d'aider les personnes moins nanties.

Vêtues aux couleurs de cette société, près de cinq cent personnes de sexes



tics courent et marchent pour une bonne cause, celle de la Croix Rouge et du Croissant Rouge», a-t-elle indiqué. Pour sa part, Alphonse Mananga, direc-

confondus à Brazzaville et Pointe-Noire ont participé à ce marathon day de Bolloré Transport et Logistics.

ROYAUME LOANGO

Un nouveau palais pour Moe Makosso IV

Désormais le roi de Loango, Sa Majesté Moe Makosso IV, sera logé dans un nouveau palais royal digne de ce nom. La cérémonie de remise officielle de ce joyau situé à côté du musée régional Mâ-Loango a eu lieu, le 24 septembre, en présence de Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, ministre des Affaires foncières et du Domaine public, représentant le gouvernement, et Justin Koumba, Premier ministre de ce royaume.

Investi le 29 août 2009, le roi Moe Makosso IV était installé à Wand'Li Bwali dans une résidence provisoire, un cadre de vie qui n'était pas digne d'un roi. Ses préoccupations sont aujourd'hui résolues. Un nouveau palais royal luxueux (Limani-Li-Bwali Diosso) a été construit non loin du musée régional Mâ-Loango, dans le département du Kouilou, pour offrir au roi de Loango et à ses deux épouses des conditions de vie décentes.

Pour tout dire, ce palais reflète la grandeur du pouvoir royal et renvoie aux heures de gloire des royaumes. S'étendant sur une superficie de 960 mètres carrés, ce complexe résidentiel royal est marqué par une architecture douce mais monumentale, symbolisée par un bâtiment classique de R+1, ayant au rez-de-chaussée deux séjours, un coin repas, une cuisine, deux chambres, trois salles d'eau, un porche, un garage et deux terrasses. Et à l'étage, quatre chambres à coucher, deux salles d'eau, un balcon et un vide sur salon.

Deux bâtiments de type F6 de plain-pied, d'une superficie de 255 mètres carrés, comprenant chacun un séjour, un coin repas, cinq chambres, trois salles d'eau, une cuisine, un cellier, trois terrasses et un hall pour loger la famille royale et ses invités. Et à côté de ces bâtiments figurent également deux paillotes composées chacune d'un séjour, un coin repas, une chambre, une salle d'eau et une cuisine.

Tous les ouvrages sont peints en bleu et jaune, couleur du royaume de Loango. L'ensemble des bâtiments est alimenté par un groupe électrogène de 110 KVA, de même qu'un forage de 150 mètres de

profondeur est mis en place, fonctionnant à l'aide de l'énergie solaire.

En réceptionnant les clés du palais, Justin Koumba a d'abord remercié, au nom du roi Moe Makosso IV, le couple présidentiel sans lequel ce joyau n'aurait jamais vu le jour avant d'adresser un message au gouvernement afin qu'il puisse prévenir dans le budget à venir une dotation nécessaire pour l'entretien de ce palais. « Le roi m'a chargé de transmettre le message suivant : aujourd'hui, ce n'est pas la fin d'un processus, c'est le début. Car, pour comprendre ce qu'il



Visite guidée du palais royal crédits photos «ADIAC»

a voulu dire, il faut se projeter dans le temps, à savoir que dans une dizaine d'année et même moins, nous devrions revenir ici regarder cet édifice avec la même admiration, autrement dit si une fois que nous avons reçu ce bâtiment plus rien n'est fait, ce bâtiment n'aura pas la même splendeur dans deux, cinq voire dix ans. C'est pourquoi il conviendrait de prévoir, dès à présent, les moyens pour sa maintenance et son entretien », a-t-il dit.

Rappelons que grâce au président de la République, les royaumes et les chefferies traditionnelles prennent de plus en plus d'importance aussi bien au niveau de leur fonctionnement qu'au niveau des structures qui devraient les abriter. Cette cérémonie qui s'est déroulée en absence du roi, a notamment connu la présence d'Arlette Soudan Nonault et Jean Marc Thystère Tchicaya, respectivement ministre du Tourisme et des Loisirs et ministre des Hydrocarbures.

Hugues Prosper Mabonzo

VIE ASSOCIATIVE

L'ONG Père Jan Czuba développement présente son bureau

Récemment enregistrée dans la sous-préfecture de Meaux en France, l'association Père Jan Czuba que dirige Jean-Baptiste Milandou a mis en place, le 25 septembre, dans la salle de la Maison des jeunes de la paroisse Saint-Jean-Bosco de Pointe-Noire, son antenne départementale.

Cinq membres ont été choisis pour diriger l'antenne départementale de Pointe-Noire et du Kouilou. André Nkounkou, Jean de Dieu Bakala, Régine Kiyindou, Daniel Ganga, Emmanuel Lounougouala et tous les bienfaiteurs ont la lourde mission de perpétuer les vertus d'humanisme et de compassion qui ont caractérisé le père Jan Czuba, prêtre polonais, dans sa mission pastorale à la paroisse Saint-Thomas de Loulombo dans le diocèse de Kinkala dans le département du Pool avant son lâche assassinat par les bandes armées le 27 octobre 1998. Sous la conduite de Jean-Baptiste Milandou, aujourd'hui installé en France, de nombreuses actions charitables et philanthropiques ont été menées par les bienfaiteurs et



Les membres de l'association Jan Czuba développement crédit photo «Adiac»

membres de l'association dans le district de Loulombo en particulier et dans le diocèse de Kinkala en général : don du groupe électrogène, de kits scolaires, du matériel agricole, la prise en charge scolaire des enfants issus des familles démunies, le soutien apporté aux personnes vulnérables... Des actions en lien avec les objectifs de l'association, à savoir promouvoir l'épanouissement et l'insertion des jeunes dans le tissu économique local, en particulier ceux des zones rurales en améliorant leur cadre de vie, en favorisant leur accès au monde du travail et en développant les initiatives privées et collectives, initier et soutenir les activités favorisant le développement intellectuel et culturel des jeunes, etc.

Missionnaire de la foi, arrivé au

Congo en 1989, le père Jan Czuba est né le 5 juin 1959 à Slotowa en Pologne, dans le diocèse de Tarnow. De 1989 à 1992, il est affecté à la paroisse Sainte Barbe de Mindouli avant de servir de 1992 à 1998 à la paroisse Saint Thomas de Loulombo. En 1992, il est vicaire sous le père Joseph Smolen. Nommé curé de la même paroisse en 1994, il y est resté jusqu'à son martyr, le 27 octobre 1998, peu après son retour de congés de sa Pologne natale, le 12 septembre 1998. Le père Jan Czuba, qui a quitté sa terre natale pour venir à Loulombo, a essayé de créer le paradis autour de lui, en installant des structures d'eau potable, de santé, un centre de coupe-couture...

Hervé Brice Mampouya

APEEC

L'assemblée générale extraordinaire du conseil départemental a vécu

Les travaux de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (APEEC) se sont tenus, le 24 septembre, au collège d'enseignement général Félix-Tchicaya de la ville océane sur le thème «Parents responsables, contribuons à la refondation de notre système éducatif». Christian Grégoire Epouma, président national de l'APEEC, secrétaire général de la Fédération africaine des associations des parents d'élèves et étudiants, a dirigé ces travaux accompagné des membres du conseil départemental.

Exprimant ainsi sa gratitude à l'endroit des autorités départementales de l'éducation à Pointe-Noire, Christian Grégoire Epouma a souligné que le thème de cette rencontre

épouse bien la réalité. Dans son propos, l'orateur s'est appesanti sur la capacité de sa structure d'intérioriser la dynamique partenariale en vue de la refondation du système éducatif national. «Les parents sont les premiers éducateurs. Être parent, ça s'apprend. L'éducation est l'affaire de tous, par la consultation, la concertation et la participation », a-t-il indiqué.

Pour Jean Baptiste Sitou et Patricia Mavoungou, directeur départemen-

taux de l'Enseignement primaire et secondaire à Pointe-Noire et au Kouilou ont souligné quelques informations importantes sur les questions éducatives et les relations froides qui caractérisent l'APEEC et la Coordination nationale des promoteurs des écoles du Congo. Patricia Mavoungou a souhaité l'organisation dans les prochains jours d'une assemblée générale extraordinaire de l'APEEC dans son département. Ces assises ont permis le réaménagement des instances dirigeantes du bureau coordonnateur départemental de l'APEEC et celui de la Commission départementale aux



Tribune officielle des travaux

comptes de cette même structure. La fin de ces travaux était marquée par une motion d'encouragement que les participants ont adressé au ministre de l'Enseignement primaire secondaire et de l'Alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, pour les réformes initiées et engagées lors de la 18e session du Conseil national de l'éducation en vue de la refondation du système éducatif national.

Séverin Ibara

ATELIER DE PEINTURE JEUNESSE

Le Centre Quebec'Art congratule les enfants

La 2e édition organisée par le Centre Quebec'Art de Mpaka dans le 6e arrondissement Ngoyo à Pointe-Noire a pris fin, le 24 septembre, avec la remise des diplômes de participation et des kits scolaires aux enfants qui, durant trois mois, ont participé avec assiduité aux différentes activités d'éveil vacances.



Carl Max présentant les enfants crédit photo «Adiac»

L'atelier d'initiation à la peinture jeunesse dirigé par Maximilien Samba, dit Carl Max, et Yann-B est une activité qui non seulement occupe les enfants pendant les trois mois de vacances en les éloignant de l'oisiveté et des loisirs malsains mais aussi et surtout permet à ces derniers de développer certaines facultés en veilleuse, notamment la créativité et l'habileté. Ainsi, du 4 juillet au 11 septembre, près d'une dizaine d'enfants âgés de 7 à 17 ans ont participé aux ateliers en peinture, poésie, théâtre, humour dirigés par Carl Max, Yannick B, Linda Dierix et Genèse K.

Devant les parents et le public, quelques enfants ont fait la démonstration des enseignements reçus en théâtre ou poésie. Les tableaux faits par les enfants ont également été présentés à la grande satisfaction des parents. Tous les enfants ont reçu leur diplôme de participation. Les enfants qui se sont distingués dans leur art respectif ont été primés et reçu des kits scolaires. Pour Carl Max, le plus important pour les enfants est d'avoir acquis des connaissances dans l'art pictural ou art scénique très important pour l'avenir comme l'a dit Alain Serge Ouaboulé, artiste peintre, membre du jury. «L'artiste n'est pas un faire-valoir», a-t-il déclaré. Citant son exemple, il a ajouté que grâce à l'art, il a sillonné de nombreux pays et représenté le pays à plusieurs salons et expositions.

H.B.M.

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

L'AC Léopards de Dolisie, champion du Congo

C'est désormais officiel. Les Léopards de Dolisie sont les patrons du football congolais. Ils représenteront logiquement le Congo à la prochaine Ligue africaine des champions.



Les Fauves du Niari gagnent tous les trophées mis en jeu par la Fécofoot (Adiac)

Après avoir gagné, le 14 août à Madingou, la finale de la Coupe du Congo, les Fauves du Niari ont réalisé leur premier doublé sur le plan national. L'Athlétic club Léopards tient son troisième titre national après 2012 et 2013.

Le dénouement ne s'est pas joué à la dernière journée. Mais plutôt à trois journées de la fin de la compétition. En match en retard de la 28^e journée, les Fauves du Niari n'ont pas fait de détails le dimanche lorsqu'ils affrontaient l'Association sportive Ponténégrine (ASP) au stade Denis- Sassou-N'Guesso. Les Léopards de Dolisie ont atomisé ASP sur un score de 5-1. Héritier Ngouelou, Alou Bagayoko, Winstone Kalengo, Rochel Kivouri et Junior Makiessé ont fait le boulot.

Avec désormais 85 points, l'AC Léopards ne peut plus être rattrapé ni devancé par ses poursuivants. Le compteur des Diables noirs (71 points) deuxième du championnat pourrait s'arrêter à 80 points en cas de trois succès en trois matches qui leur restent. La Jeunesse sportive de Talangai 3^e avec 70 points et quatre matches à disputer sera elle aussi en deçà de 85 points (82 points si elle gagnait tous ses quatre matches). L'Etoile du Congo (69 points) et quatrième au classement provisoire, n'atteindra pas 80 points en cas de trois succès en trois matches.

Le titre étant déjà gagné, les hommes de Rémy Ayayos Ikounga ayant encore cinq matches à disputer, ont un dernier défi à relever : Celui d'atteindre les 100 points au cours d'un championnat (un record). Notons qu'après deux saisons 2013-2014 et 2014-2015) d'interruption après la phase aller, le championnat congolais a enfin révélé le nom de son vrai champion.

James Golden Eloué

CAN 2017

«Pas de raison» qu'elle ne se tienne pas au Gabon, selon Ali Bongo

Le président du Gabon, Ali Bongo Ondimba, a assuré que son pays était prêt à accueillir comme prévu la Coupe d'Afrique des Nations de football du 14 janvier au 5 février 2017, dans des propos rapportés lundi par le quotidien l'Union. «À l'heure où nous parlons, il n'y a pas de raisons pour que cette coupe ne se tienne pas chez nous. Les stades seront prêts et nous aurons de beaux matches», a déclaré M. Bongo lors d'un entretien samedi soir à la chaîne publique Gabon Télévision, reproduit in extenso par le quotidien. M. Bongo s'exprimait alors que la Cour constitutionnelle venait de valider sa réélection en rejetant la requête de son rival, Jean Ping, après un mois de crise post-électorale très tendue.

Le tirage au sort de la CAN-2017 est prévu à Libreville, le 19 octobre prochain. Les 16 équipes qualifiées disputeront les rencontres de poules dans quatre villes : Libreville, Franceville (sud-est), Port-Gentil (ouest) et Oyem (nord) près du Cameroun.

D'après AFP

Ebengo et le Cara terrassent Diables noirs

Rarement séduisant lors de ses trois précédents matches, le Club athlétique renaissance aiglon (Cara) a attendu la rencontre face aux Diables noirs pour renouer avec le succès.

Les Aiglons se sont imposés, le 25 septembre au stade Alphonse-Massamba-Débat (3-1), en match en retard de la 28^e journée, prenant ainsi leur revanche sur l'équipe qui les avait battus à l'aller (1-2).

Ebengo Liema auteur d'un doublé, a fait mal à son ancienne équipe, Diables noirs. Il était impliqué sur toutes les trois occasions de buts marqués par le Cara devant les jaune et noir, le dimanche au stade Alphonse-Massamba-Débat. Très inspiré, il plaçait déjà le ballon sur la barre transversale à la 19^e minute. Gougou Kimfounia qui a suivi, puis a battu Wolfrigon Mongondza, le gardien des Diables noirs sur une frappe imparable.

Le Cara est devant mais se fait rattraper juste avant la pause par une frappe de Dicha Bomaniaye à la 43^e minute

ayant laissé impuissant Chansel Massa, le portier de Cara. Les Diables noirs qui avaient bien terminé la première mi-temps, n'ont pas su entretenir cette flamme à la reprise. Une erreur de concentration a mis en lumière les qualités d'Ebengo Liema. L'attaquant aiglon profitait d'un centre venu de la gauche pour battre de la tête Mongondza et replacer le Cara devant à la 49^e minute. Il refait le même coup à la 56^e minute scellant ainsi le sort de la rencontre.

Trois concurrents pour deux places

La défaite des Diables noirs relance le suspense dans la course à la qualification pour la coupe africaine des clubs. Et même l'Etoile du Congo (69 points) peut y croire. Avec 71 points, les Diables noirs, deuxième au classement provisoire qui n'ont plus de matches remis comme l'Etoile du Congo ne devancent que d'une unité la Jeunesse sportive de Talangai (70 points avec un match de moins).

La JST a elle aussi laissé filer les deux points, en faisant jeu égal de (2-2) devant le FC Kondzo en match en retard de la 25^e journée. Le FC Kondzo a ouvert le score à la 1^{re} minute par l'entremise de Parfait Danga. Mukamvula Mufututu lui a répondu à la 10^e minute. Christian Ngouaya a redonné l'avantage au FC Kondzo sur un coup franc à la 34^e minute. Nulva Ayessa a profité du coup franc d'Imouélé Ngampio pour remettre les deux équipes à égalité pendant les dix dernières minutes. Les trois dernières journées s'annoncent très décisives pour les Diables noirs, JST et Etoile du Congo. Au milieu et au bas du tableau, la lutte s'annonce également serrée. Patronage Sainte-Anne a battu Nico-Nicoyé (3-1) en match avancé de la 36^e journée. A Pointe-Noire, l'AS Cheminots a battu l'Interclub (1-0) dans le cadre de la 36^e journée puis V. Club Mokanda s'est imposé devant l'AS Kimbonguela sur ce score identique en match en retard de la 25^e journée.

J.G.E.

CLOSE-COMBAT

Plus de 500 adeptes conquis en 27 ans de pratique au Congo

Le close-combat est un art martial de corps à corps d'origine militaire. Le premier club a vu le jour dans le pays en milieu civil en 1989. C'est récemment à Brazzaville que l'Association congolaise de la discipline a célébré les 27 ans de pratique de ce sport de combat en dressant un bilan jugé positif, en entrevoyant un avenir radieux selon l'instituteur principal Me Roland Francis Mahoungou.

Les pratiquants du close-combat n'ont pas célébré le vingt-et-septième anniversaire de leur discipline seuls. Les karatékas de tous âges, les pratiquants du Kung-Fu et bien d'autres disciplines martiales y ont pris part à travers des démonstrations (katas et techniques de self-défense) qui ont émerveillé le public venu nombreux assisté à la cérémonie. Certains sympathisants ont d'ailleurs promis de rejoindre les rangs des pratiquants. Un dévouement qui cadre avec l'ambition de l'Association congolaise de Close-combat (ACC) qui ne cesse de vulgariser la discipline pour conquérir davantage d'athlètes, hommes et femmes en dehors du cercle militaire notamment. Le close-combat, rappelons-le, est pour l'heure pratiqué dans cinq départements : Brazzaville (qui regorge plus de clubs), Pointe-Noire, Pool, Kouilou, Bouenza

et Likouala avec plus de 500 athlètes. « L'ACC travaille d'arrache-pied pour gagner d'autres localités. Le rêve étant de devenir Fédération », a expliqué l'instituteur principal, Me Roland Francis Mahoungou.

courants de close-combat ont été introduits au Congo uniquement en milieu militaire. Il fallait attendre 1989 pour voir l'adjudant-parachutiste, actuellement commandant, Bernard Bouhoula ouvrir le tout premier



Une des démonstrations marquant le 27^e anniversaire de la pratique du close-combat au Congo. Crédit photo Adiac

Profitant de cette 27^e célébration, l'ACC a salué l'engagement de quelques personnalités qui l'accompagnent dans sa mission d'encadrement de la jeunesse sportive nationale, son déploiement à travers le pays... Ainsi, journalistes, autorités de la mairie de Mfilou, où s'est tenue l'activité, et les responsables des autres fédérations (de sport de combat) ont reçu les diplômes d'honneur.

En rappel, c'est dans les années 1960 que les premiers

club dénommé Foretai. Il avait à ses côtés le jeune aspirant de l'école militaire préparatoire général Leclerc, Fabrice Matève Makaya, actuellement colonel et président de l'ACC qui dirige aussi la ligue départementale de basketball de Brazzaville. Dans l'objectif d'accroître le nombre de pratiquants, Me Roland Francis Mahoungou a lancé un appel à tous ceux qui souhaitent les rejoindre de ne pas hésiter.

Rominique Nerplat Makaya